



Dans un contexte où l'Économie Solidaire devient une perspective concrète pour le développement des territoires, des politiques publiques et des réseaux d'accompagnement se développent pour répondre à cet enjeu. A travers ce guide, les animateurs-trices du réseau des Pôles d'Initiatives Locales d'Économie Solidaire en région Provence Alpes Côte d'Azur souhaitent partager leurs approches, savoirs, méthodes et outils avec tous ceux qui, de près ou de loin, sont concernés, souhaitent inscrire une activité dans une démarche d'économie solidaire ou s'impliquer dans le développement d'une économie replaçant l'Homme au centre des échanges.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE SUR LES TERRITOIRES

L'APPROCHE DES PÔLES D'INITIATIVES LOCALES D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE EN RÉGION PACA

CETTE ACTION EST CO-FINANCÉE PAR



CETTE ACTION A ÉTÉ RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC



GUIDE TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE WWW.APEAS.FR

Introduction

Accompagner l'émergence et le développement d'une économie solidaire inscrite sur les territoires est la mission des Pôles d'Initiatives Locales d'Économie Solidaire (Piles) essayés en région Paca depuis maintenant 15 ans par l'Agence Provençale pour une Économie Alternative et Solidaire (Apeas).

Dans un contexte où l'Économie Solidaire devient une perspective concrète pour le développement des territoires, des politiques publiques et des réseaux d'accompagnement se développent pour répondre à cet enjeu. Pour autant développer des initiatives solidaires nécessite des réseaux, approches et méthodologies spécifiques. C'est cette culture, ces savoirs, ces méthodes et outils acquis au fil des ans grâce à la pratique, aux échanges d'expériences et à la formation que les animateurs du réseau des Piles ont souhaité transmettre à tous ceux qui, de près ou de loin, sont concernés, souhaitent inscrire une activité dans une démarche d'économie solidaire ou s'impliquer dans le développement d'une économie replaçant l'Homme au centre des échanges.

Face aux crises économiques, sociales et environnementales, l'enjeu est de construire une autre économie basée sur les principes d'équité, d'égalité, de solidarité et sur les formes d'organisation alternative nécessaires à un développement économique à visage humain.

L'économie solidaire s'inscrit dans une volonté de transformation sociale par la démocratisation de l'initiative économique et la valorisation de réseaux locaux.

Elle repose sur plusieurs dimensions et conceptions au cœur des nombreux mouvements dits alternatifs des années 1970 :

- Alternatif comme autrement : ouvrir le choix des possibles.
- Alternatif comme ailleurs : sortir du cadre, des sentiers battus, quitter la pensée unique. Situer les échanges hors de la seule logique monétaire et identifier les richesses ou ressources au sens large, comme par exemple dans les Réseaux d'Échange Réciproques de Savoirs ou les Systèmes d'Échange Local.

- Alternatif comme altérité, l'autre : revendiquer et valoriser les différences (pluralité des territoires, de nos histoires, de nos approches et de nos cultures, biodiversité des produits...).
- Alternatif comme renouvelable : repenser l'utilisation des ressources dans leur pérennité et dans leur durée.

Le terme d'économie solidaire apparaît en 1990, forgé par Bernard Eme puis développé par Jean-Louis Laville pour désigner « l'ensemble des activités économiques soumises à la volonté d'un agir démocratique où les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel. L'économie solidaire contribue ainsi à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens.

Après avoir été conceptualisé, il s'incarne dans la pratique en mars 1992 avec la création du Réseau national d'Économie Alternative et Solidaire (Reas).

Le Reas a été lancé à l'initiative de Solidarité-Emploi (créée en 1985 face à la montée de l'exclusion pour revendiquer au nom de la solidarité une économie du partage des richesses entre inclus et exclus et une mutualisation de ressources financières entre travailleurs et chômeurs.) et de l'Agence de Liaison pour un Développement Économique Alternatif (mouvement de pensée critique par rapport à la société de consommation et l'économie libérale, porté par des collectifs d'origines variées : des groupes démocrates chrétiens, de paysans, des collectifs féministes, des syndicalistes contestataires, des mouvements d'extrême gauche, diverses sensibilités écologistes, du développement tiers-mondiste...). Ainsi le REAS regroupait de nombreux militants : particuliers, associations, entreprises luttant pour un monde plus solidaire, dont certains militants de Paca qui vont fonder l'Apeas en 1995, ramenant dans leurs valises un concept développé au sein du REAS : les Pôles d'économie solidaires.

C'est ainsi que le premier Piles en région a été créé à Marseille par l'Apeas en 1997, puis le Piles de Nice développé par l'association Pecos (Pôle d'Économie Solidaire) en 2005, le Piles du 04 par l'Établissement Public Local d'Enseignement Agricole de Carmejane en 2007 et le Piles de la Dracénie en lien avec l'Union Diaconale du Var et l'association Dracénie Solidarités en 2010, dans une dynamique de réseau animée par l'Apeas.

Bruno Lasnier, directeur de l'Apeas



L'Agence Provençale pour une Economie Alternative et Solidaire (Apeas) est une association loi 1901, créée en 1995, pour promouvoir et développer l'économie alternative et solidaire en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca).

L'objet de l'association est de contribuer à l'émergence et au développement d'un mouvement de citoyenneté économique en région et à ce titre d'être un lieu de rencontre et de débat autour de la place de l'économie dans la société humaine, mais également de développer la construction collective entre acteurs pour favoriser les initiatives et promouvoir les outils de l'économie solidaire, notamment en aidant à la création, au maintien et au développement d'entreprises d'utilité sociale, enfin d'œuvrer pour un développement local solidaire inscrit dans une stratégie de développement durable.

Elle réunit 150 adhérents dont 80 personnes morales, autour de son projet associatif, étant elle-même membre du Mouvement pour une Economie Solidaire (Mes), du Réseau Intercontinental de promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (Ripess), du Ripess Europe, et cofondatrice et signataire de la « Charte des Acteurs de l'Economie Solidaire en Paca ».

Créée il y a une dizaine d'années dans un environnement peu sensibilisé, l'Apeas a été pionnière sur son territoire pour faire avancer concrètement le concept d'économie solidaire.

Au fil des ans, l'Apeas a fait croître son réseau associatif, comme ses activités. Elle est devenue une structure de dimension régionale reconnue des acteurs locaux et des réseaux nationaux et un espace de regroupements d'acteurs. Cette évolution, fruit de l'expérimentation et du risque, de la professionnalisation et du faire ensemble s'est déroulée dans un environnement qui a fortement évolué lui aussi.

Le projet associatif de l'Apeas est construit autour de trois axes : l'information et la promotion : événements, interventions, site internet, lettres d'information, base de données des initiatives solidaires...

la structuration en réseau : comprenant notamment l'aide au développement des initiatives grâce à l'essaimage d'outils : Piles, Cigales, (...) et le développement d'outils favorisant la coopération et la mutualisation, le développement et la transmission de savoirs : expertise, formations, prospective et lien avec les réseaux nationaux et internationaux.

L'association a également construit une politique partenariale forte avec les politiques publiques locales (notamment le Conseil Régional Paca, le Conseil Général des Bouches du Rhône, le Conseil Général du Vaucluse). Cette reconnaissance lui donne une capacité d'intervention dans le débat public et fait de notre réseau une force de proposition.

Apeas

28 bd national 13001 Marseille
04 91 99 02 40
apeas@apeas.fr
www.apeas.fr

Dans une logique d'information sur l'économie solidaire, d'accompagnement pour les initiatives locales, et d'animation, les Piles proposent une approche croisée entre territoire, collectif et utilité sociale.

Le réseau des Piles, c'est la possibilité pour toutes et tous en région de :

- S'informer et échanger sur l'économie solidaire : documentation spécifique, organisation de débats, projections, événements, rencontres entre citoyens et acteurs de l'économie solidaire...
- Approfondir une idée, une envie de projet d'activité s'inscrivant dans une démarche d'économie solidaire.
- Bénéficier d'un accompagnement collectif et/ou individuel pour structurer la démarche projet, réaliser l'étude d'opportunité, formaliser la valeur ajoutée économique et sociale du projet...

→ Se repérer et être orienté dans les réseaux, entrepreneurs et structures ressources du territoire.

→ Echanger et partager des expériences, des savoirs et des compétences dans une logique de mutualisation et de coopération.

→ Trouver des relais vers les dispositifs de financements et les acteurs de la finance solidaire (Cigales, Nef...).

Hérité du Reas, le premier Piles en Paca a été créé sur Marseille en 1997 au sein de l'Apeas. Forte de cette expérience, l'association favorise depuis le transfert de compétences et outille les territoires et les collectifs d'acteurs dans une logique d'essaimage. Ainsi, les Piles créés depuis sont tous développés par des acteurs des territoires et l'Apeas anime, coordonne, professionnalise le réseau.

13 / PILES DE MARSEILLE

Apeas
28 bd national
13001 Marseille
04 91 99 02 40
Jeanne Kenedi
marseille@pilespace.org

06 / PILES DE NICE

Pecos
53 rue Clément Roassal
06000 Nice
04 93 82 51 59 / 06 64 30 23 74
Christophe Giroguy et Hayet Rabhi
06@pilespace.org

04 / PILES DU 04

EPL d'Enseignement Agricole de Carmejane
Antenne Digne
Tristan Klein et Sandra Bernardini
Carmejane
04510 Le Chaffaut
04 92 34 73 42
tristan.klein@educagri.fr
sandra.bernardini@pilespace.org

Antenne Manosque

Catherine Berthonneche
bd du temps perdu
04100 Manosque
06 78 97 86 06
04@pilespace.org

83 / PILES DE LA DRACÉNIE

Dracénie Solidarités / réseau UDV
462 bd Kennedy
83300 Draguignan
04 94 85 43 55 / 06 38 93 38 18
Agnès Schilling
dracenie@pilespace.org

ANIMATION DU RÉSEAU

Apeas
28 bd national 13001 Marseille
04 91 99 02 40
Amanda Morbelli
amanda.morbelli@apeas.fr

Sommaire

Accompagner le développement de l'économie solidaire sur les territoires

1. Une approche solidaire de l'économie

- 08 Des valeurs, des pratiques, une démarche
- 10 Une dynamique participative
- 12 Une économie de l'utilité sociale



2. Une démarche en pratique

- 14 Ancrer les activités sur le territoire
- 16 Animer une gouvernance collective et participative
- 18 Relier finalité sociale et équilibre économique



3. Les leviers internes de la consolidation

- 20 Les dynamiques de coopération
- 22 Des statuts juridiques adaptés aux projets
- 24 Stratégie de développement



4. Les ressorts externes de la consolidation

- 26 Un accompagnement adapté
- 28 Des financements hybrides
- 30 La formation des salariés et bénévoles



5. Un autre mode de développement des territoires

- 32 Des citoyens engagés sur les territoires
- 34 Des collectivités s'impliquent
- 36 Des possibles ici et ailleurs



- 38 Schéma « Entreprendre en économie solidaire »

Pour aller plus loin

- 40 Charte des acteurs de l'économie solidaire en région Paca
- 44 Repères historiques
- 46 Webographie réseaux ●
- 47 Filmographie
- 48 Bibliographie ●
- 49 Webographie acteurs ●
- 50 Comment nous avons rédigé le guide



Des valeurs, des pratiques, une démarche

L'économie solidaire est une démarche qui propose d'autres manières de vivre l'économie. Solidarité, autonomie, égalité, partage et réciprocité sont les valeurs fondatrices de cette nouvelle approche de l'économie. En Paca, ces valeurs sont inscrites dans une charte co-écrite par les acteurs de l'Economie Solidaire.

Outils

Les 10 indicateurs de la démarche d'économie solidaire vue par les Piles

- Démarche globale s'inscrivant dans une recherche d'utilité sociétale
- > Caractère d'innovation sociale, d'expérimentation
- > Prise en compte et internalisation des coûts sociaux et/ou environnementaux dans le projet
- > Modèle économique basé sur une hybridation des ressources
- > Fonctionnement interne collectif reposant sur une gouvernance démocratique
- > Implication des usagers dans le projet, participation bénévole
- > Ancrage au territoire
- > Démarche partenariale, travail en réseau
- > Inscription du projet dans une démarche d'évaluation partagée
- > Gestion des ressources humaines et de l'organisation du travail visant à renforcer l'autonomie

→ Des valeurs qui se traduisent en actes

Apparus dans la mouvance de la contre-culture à la fin des années 60, les réseaux de l'économie alternative et solidaire sont à l'origine d'une myriade d'initiatives ayant pour finalité l'utilité sociale et la satisfaction de besoins fondamentaux.

Ces initiatives combinent la réciprocité, le marché, la redistribution dans des pratiques fondées sur la démocratie, la liberté d'adhésion, la non lucrativité individuelle et l'équité. Elles ne visent pas le profit en tant que tel mais le développement des individus et de la collectivité. Elles poursuivent la réalisation d'objectifs à finalité sociale, résolument tournés vers les initiatives de développement local, de réinsertion et de lutte contre l'exclusion.

L'économie solidaire n'est pas une économie de réparation, elle renouvelle le débat public en matière économique et sociale. Elle réintroduit les notions de responsabilité collective et de citoyenneté.



→ Une démarche progrès

La spécificité des entreprises de l'économie solidaire repose sur leurs motivations mais aussi et surtout sur ce qu'elles font et sur leur façon de faire. Il n'existe pas de « label » Economie Solidaire, de cadre figé, il s'agit d'une démarche dynamique et évolutive, qui intègre la notion de progression.

A l'initiative du Conseil Régional Paca, un « séminaire permanent » s'est déplacé à la rencontre des acteurs dans tous les départements de la région, de 2005 à 2008.

Cette dynamique a abouti à la co-construction du Progress 2 : PROGramme Régional pour le développement de l'Economie Sociale et Solidaire et la co-définition d'un faisceau d'indicateurs permettant de qualifier la démarche d'économie solidaire.

Entreprendre dans une démarche d'économie solidaire implique une posture d'auto-évaluation, d'interrogation et d'amélioration des pratiques au regard de ces indicateurs.

Initiatives

La Falabrac Fabrik 3, c'est quoi ?

Un café-cantine associatif sur Nice, dans un lieu éco-conçu aux couleurs vitaminées, qui promeut une autre manière de vivre et de consommer : durable, local, artisanal, recyclé, équitable, solidaire... La Falabrac Fabrik se veut un lieu de vie, de partage, de propositions et de diffusion. Elle accueille, dans un cadre expérimental, toutes formes d'initiatives ou de pratiques collectives, des soirées à thème qui préservent ou qui renforcent le lien social et solidaire. Elle permet

ainsi de faire se rencontrer et s'enrichir mutuellement des publics variés et intergénérationnels.

On s'y restaure ou s'y abreuve avec des produits locaux, de saison et bio, au cœur de la Vieille Ville.

On y trouve une boutique de créateurs axée sur le réemploi, une friperie, une épicerie, un Groupement d'Achat Service Epicerie.

On y va aussi pour le coin enfant, l'espace troc de jouets et la bibliothèque.



Une dynamique participative

Les initiatives solidaires vont à la rencontre des citoyens et les interpellent sur leur vision du vivre ensemble, sur des sujets de la vie quotidienne, et les encouragent à y contribuer de multiples façons. L'économie devient alors un projet de société basé sur des valeurs de solidarité, de partage et de réciprocité. Les personnes concernées par la création d'un service ou d'une nouvelle activité sont associées directement à sa mise en œuvre. Ces initiatives concilient production économique et utilité sociale dans un fonctionnement interne participatif.



→ Impliquer les parties prenantes

La participation se construit souvent en marchant, dans le « faire ensemble », au travers d'actions sur un territoire. A quelles problématiques, quelles attentes souhaitez-vous répondre ? Quelles sont les personnes, les collectifs, les institutions concernés par le projet ? Existe-t-il des initiatives en lien ? Comment peut-on les rencontrer, les mobiliser ?

Les initiatives de l'économie solidaire partent de préoccupations actuelles et de problématiques précises. Elles émergent souvent d'un groupe de personnes qui cherchent à trouver une issue positive à une situation insatisfaisante. Contrairement à l'économie classique où les seuls décisionnaires sont ceux qui ont apporté du capital, les projets d'économie solidaire proposent d'associer toutes les parties prenantes aux réflexions et orientations, permettant notamment aux usagers de devenir membres, bénévoles, administrateurs ; aux potentiels concurrents de construire des relations de partenariat...

« Dans les initiatives solidaires, les propriétaires ne sont pas les capitalistes : ce sont les parties prenantes. Parmi elles, on a les usagers, les travailleurs, les bénévoles et éventuellement d'autres partenaires comme les collectivités locales. Se posent alors la question des types de relation qui se nouent entre les acteurs. »

Laurent Gardin 3



Pour cela, il est indispensable de partager les enjeux individuels et collectifs entre toutes les parties prenantes du projet (motivations, objectifs, activités, rôles et places de chacun...). L'écoute, la confiance, le respect des identités de chacun, le partage des responsabilités et la convivialité sont les bases d'un projet pérenne. Ce tricotage de liens prend un temps non négligeable, mais il permet d'ancrer l'initiative sur son territoire, et de constituer un collectif porteur légitime et opérationnel.

→ Elargir le cercle

Les activités évoluent, les besoins du territoire changent, les équipes se renouvellent. Il est important de rester à l'écoute des attentes des usagers et de s'ouvrir à de nouvelles personnes qui viennent rejoindre le projet. Les structures de l'économie solidaire ont également intérêt à construire des alliances avec les petites et moyennes entreprises du territoire, avec qui elles partagent un certain nombre de valeurs et ainsi créer des passerelles avec les entreprises « classiques » pour les accompagner vers une économie plus responsable.



Initiatives

Les mécanos du cœur 4

Ce garage associatif marseillais a été créé en 1998 pour permettre aux personnes à revenus modestes d'entretenir et réparer leur voiture. L'objectif est de faciliter la mobilité pour rompre l'isolement et favoriser l'emploi. La participation des usagers est au centre du fonctionnement : les adhérents participent à la gestion, à l'animation du garage, à des actions collectives et festives, aux travaux d'installation et d'embellissement des locaux. Ils se rendent entre eux de multiples services.



Une économie de l'utilité sociale

Les projets d'économie solidaire ont pour essence de construire et inventer des réponses à des besoins fondamentaux, non ou mal couverts, en vue de produire un bénéfice social et humain, d'améliorer la qualité de vie des habitants, la durabilité des territoires...

Leur force d'innovation est de développer de nouveaux modèles économiques, de nouveaux concepts sociaux pour faciliter l'épanouissement collectif. L'argent n'est pas considéré comme une finalité, mais bien comme un moyen à mettre au service de l'intérêt général.

i. une approche solidaire de l'économie



L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations... Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation.



Définition de l'innovation sociale par le Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS) 6

→ Un changement de regard sur la richesse

Le PIB mesure la somme des valeurs ajoutées économiques sans la rattacher à l'humain et l'environnement qui sont au cœur de l'économie solidaire. Au sujet du PIB, Patrick Viveret 4 parle de « thermomètres qui nous rendent malade ».

L'ambitieuse démarche d'utilité sociale impose un changement de regard sur la richesse. Elle est aussi et surtout : environnement, développement des emplois, mobilité, lutte contre les exclusions, accès au logement, lien social, solidarité, formation, amélioration des conditions de vie, démocratie locale, éducation, citoyenneté...

Il est important d'évaluer l'utilité sociale en considérant de nouveaux indicateurs de richesse, comme le Bonheur National Brut (BNB) ou l'Indicateur de Développement Humain (IDH) pour valoriser ce qui échappe à l'unique calcul économique.



Initiatives

Le jardin de cocagne de Vence 7



Le jardin de cocagne de Vence est une structure associative qui cultive des légumes en agriculture biologique, distribue des paniers, vend aussi sur le marché et fournit les écoles, dans un objectif d'insertion professionnelle. L'impact sur la société et sur l'environnement constitue une plus-value importante en lien avec les acteurs du territoire.

Qualité de l'emploi, accueil des personnes les plus précaires, écoute, levée des difficultés liées à l'hébergement, transport, endettement, redynamisation des personnes, suivi psychologique et social, travail sur le projet professionnel, qualification professionnelle sont autant d'expressions de l'utilité sociale interne.

Tout comme l'impact sur le marché du travail et la filière agricole locale, la préservation des terres fertiles, l'accès à une alimentation locale biologique pour les citoyens, la mixité sociale expriment l'utilité sociale externe.

→ Pourquoi évaluer l'utilité sociale ?

Mesurer le bonheur et le bien vivre ensemble est complexe. Cependant, poser d'autres indicateurs à côté de ceux purement quantitatifs (chiffres d'affaires sans regard sur son impact environnemental, emplois créés sans se soucier de leur qualité,...) est un enjeu pour l'économie solidaire. Créer de la richesse économique et humaine implique de construire d'autres outils et d'autres méthodes d'évaluation, pour la structure elle-même et ses membres, ainsi que pour pouvoir communiquer sur l'action en externe.

Mais attention aux risques d'enfermer des structures en évolution dans une série d'indicateurs normatifs ou de ne servir que des intérêts de communication, comme cela fait discussion concernant la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et la norme ISO 26 000.

Sur la question de l'évaluation de l'utilité sociale, l'Avisé 5, en partenariat avec l'association Culture et Promotion, a édité en 2007 un guide méthodologique afin d'aider les acteurs à conduire une démarche d'auto-évaluation 6.



Ancrer les activités sur le territoire

Construites en réponse à des besoins sociaux collectifs, les initiatives de l'économie solidaire se développent en interaction avec le territoire et ses acteurs, se basant sur les volontés, ressources et problématiques locales.

Outils

Le Comité de pilotage : un enjeu de co-construction

Rassemblant habitants, bénéficiaires, fournisseurs, partenaires, le comité de pilotage est un outil qui a pour but d'établir un diagnostic partagé sur des besoins identifiés, de mettre en place une réflexion commune et de définir collectivement les réponses aux problématiques locales. Il est un espace de concertation sur la définition, les avancées, les perspectives des projets. Il permet de travailler en complémentarité avec les parties prenantes et de construire collectivement les réponses les plus adaptées.

→ Ancrage au territoire ?

Parce qu'elles répondent aux besoins des femmes et des hommes du territoire, les entreprises solidaires sont ancrées localement. Leur activité, basée sur la réponse à ce besoin, les rend peu délocalisables. Construites dans l'échange et la participation, elles révèlent un territoire plus humain et dynamique... Fondées sur le partenariat, elles animent et maillent le paysage économique local.



L'ESS contribue à la dynamisation et l'attractivité territoriale : orientation de l'épargne locale et des échanges sur les territoires à travers la finance solidaire et les circuits courts, développement de services à la personne et de services de proximité [...], valorisation de savoir-faire anciens, réhabilitation et maintien de filières. [...]. Par les engagements bénévoles et citoyens qu'elle suscite, l'ESS dynamise positivement le capital social local par la création de nouvelles solidarités, de nouvelles sociabilités, de mixité sociale.



Le labo de l'ESS, 50 propositions pour changer de cap. ⁸



→ Micro-espaces publics de concertation ⁶

Les projets d'économie solidaire sont à concevoir comme des espaces de co-construction de l'intérêt général, permettant d'associer autour d'une même problématique des acteurs issus d'horizons très divers. Ils se construisent sur la base de diagnostics partagés, sur les enjeux, les richesses, les besoins locaux, dans une recherche de synergies entre les ressources locales. Leur plus-value est donc d'organiser

les complémentarités et de permettre la mise en œuvre de la réponse la plus adaptée en créant de surcroît une culture commune en externalité positive.

Ils incarnent ainsi une manière d'entreprendre avec les autres, d'échanger des savoir-faire, de mutualiser des compétences, des outils, de rassembler des ressources citoyennes autour de projets émanant de besoins et d'initiatives d'habitants, afin de contribuer à un développement solidaire dans la proximité.

Initiatives

Les régies de quartier

Regards ⁹ est une association loi 1901 née au mois de juin 2000, administrée collectivement par des habitants, des associations, des représentants de la ville d'Arles, avec le soutien des bailleurs sociaux.

La Régie de Quartier prend en charge des activités techniques ou développe des services liés à l'environnement, à la gestion urbaine, au nettoyage, à l'entretien et à la rénovation des quartiers.

Elle emploie les habitants des quartiers pour réaliser ces prestations. Les personnes salariées participent ainsi à l'amélioration de



leurs quartiers et bénéficient d'un accompagnement visant à leur insertion sociale et professionnelle. Les habitants interviennent en tant que salariés ou membres bénévoles de l'association.

Mettre en place une gouvernance collective et participative

La nature collective des projets solidaires implique une réflexion sur les modes d'organisation, de pilotage et de prises de décisions démocratiques qui permettent de nouveaux rapports au pouvoir, dans une recherche d'horizontalité et de participation.



→ La gouvernance est un processus

qui implique les différents acteurs (bénéficiaires, administrateurs, salariés, bénévoles, partenaires...) autour du projet. Il s'agit du catalyseur de la dynamique collective.

Ce processus exige une discipline : circulation, partage et appropriation de l'information par l'ensemble des parties prenantes, discussion et expression des différents points de vue, formalisation de la position collective, garantie de l'application de la décision et évaluation de sa pertinence.

→ Construire ensemble

La décision collective dépasse la somme des décisions individuelles. Il s'agit d'une dynamique de coopération et de construction démocratique qui permet une appropriation de la structure par toutes et tous.

La recherche d'implication des participants et le partage des responsabilités dans le portage du projet s'inscrivent dans une alternative aux formes de structuration hiérarchique. Source d'émancipation et d'autonomie des publics, cette démarche est enracinée dans les valeurs d'éducation populaire.

→ « Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Prendre le temps de l'échange et de la décision collective, avec des parties prenantes aux regards et attentes différents, implique forcément de la complexité, notamment pour réagir à des urgences ou gérer des conflits quand les points de vue divergent. A ce sujet, Patrick Viveret ⁷ nous invite à « construire les désaccords » en engageant ce qui relève du malentendu et du procès d'intention afin de rendre les « désaccords féconds » et d'en faire une source de richesse pour le projet collectif. Ainsi, le temps pris à la mise en place d'une gouvernance participative constitue un véritable investissement.



Initiatives

Mosaïque : Coopérative d'Activités et d'Entrepreneurs ¹⁰

La recherche de consensus est un processus de prise de décision qui permet aux différentes parties prenantes du projet de comprendre, s'impliquer, décider et ainsi faire sens ensemble. La décision collective est co-construite et donc partagée par toutes et tous, renvoyant la notion de vote à la majorité à un recours par défaut. Un panel d'outils (formations, échanges d'expériences, communication non violente, forums ouverts, world café, débats mouvants...) permettent de faire émerger des positions partagées.

« Dans la société coopérative et participative Mosaïque, le choix de départ est de penser en collectif tout en respectant les positionnements individuels. Ainsi gouverner, c'est analyser et décider ensemble des orientations majeures de la structure, et donc créer les conditions de construction du consensus. »



Outils

Les outils internet participatifs ¹¹

Le partage et la circulation de l'information sont les prérequis nécessaires d'une gouvernance participative et démocratique, pour que les décisions ne soient pas prises (et/ou comprises) par une minorité. De nombreux outils accessibles et utiles à ce processus ont été développés par le monde de l'internet solidaire et l'informatique libre : listes de discussions, espaces partagés (porte-documents, agendas, carnets d'adresses), sites internet participatifs et wikis, pad afin de réaliser des comptes rendus coopératifs, outils statistiques pour prise de décision et prise de rendez-vous à plusieurs.

Relier finalité sociale et équilibre économique

2. une démarche en pratique

L'économie solidaire apporte des réponses sociétales à une échelle locale, privilégie des intérêts collectifs et non privés. Elle met en avant le sens de son action avec toutes ses utopies, dans une recherche de pragmatisme économique. Elle doit mobiliser des moyens, à la hauteur de ses ambitions, et donc générer des ressources pour couvrir ses dépenses, bref trouver un équilibre économique adéquat et solide.



→ Des ressources multiples

La particularité de la démarche d'économie solidaire va permettre de mobiliser des énergies diverses autour du projet, qui vont participer à la mise en œuvre de l'activité, et en constituer les ressources.

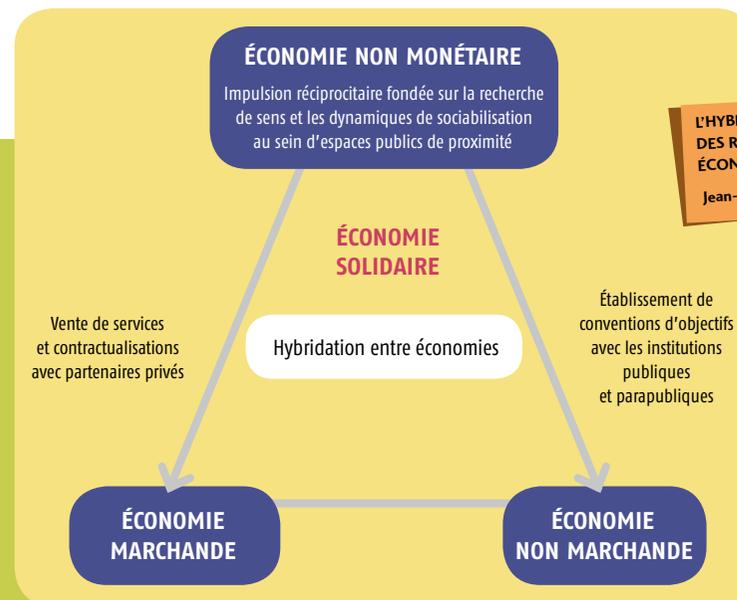
Une initiative solidaire s'inscrit au carrefour de trois formes d'échanges :

- **le marché** : en réponse à un besoin, des prestations et/ou des produits sont vendus aux usagers,
- **la redistribution** : la mise en œuvre d'actions d'utilité sociale contribue à la politique publique et peut ainsi mobiliser la finance publique, dans le cadre de la redistribution.
- **la solidarité** : Des ressources privées (dons, mécénats...) peuvent également venir abonder le projet.

Dans un esprit de réciprocité, des citoyens partagent l'intérêt de l'activité et y apportent leur libre contribution sans en attendre une rétribution directe, ils y trouvent du sens collectif et ont plaisir à vivre l'expérience humaine. La mutualisation de moyens et de compétences est aussi une richesse pour les projets.

→ Une économie du sens

Lucrativité limitée ne signifie pas qu'il est impossible de faire des bénéfices. Tous les projets d'économie solidaire peuvent, et même ont à générer des excédents. Ce qui interroge, c'est la finalité des profits qui ne doivent pas servir des sociétés de capitaux mais des entreprises de personnes, afin d'assurer la pérennité de la structure et le développement de nouvelles activités. La question du sens de l'économique est donc centrale.



→ Une économie partagée

Cette « hybridation » de ressources contribue à des échanges économiques différents, où l'usager est peut-être aussi un bénévole, où l'on recherche la coopération avec des partenaires qui, dans l'économie de marché, sont des concurrents. Les flux financiers ne constituent qu'un mode d'échange, et laissent l'homme au centre des préoccupations.



Outils

Les contributions volontaires en nature 8

Le plan comptable des associations et des fondations fait apparaître depuis 1998 les apports non monétaires qui participent à leur fonctionnement. Ils recouvrent les dons de matériels, la mise à disposition gratuite, le travail bénévole... qui jusqu'alors n'étaient pas valorisés dans les comptes associatifs

qui rendaient seulement compte des flux monétaires au sein des structures.

La comptabilisation officielle des contributions volontaires en nature permet de témoigner de l'intérêt collectif de l'activité et de la capacité de mobilisation de la structure. Reflet des soutiens qu'elle sait obtenir, c'est un indicateur de son rôle et de son poids dans le paysage local.



Les dynamiques de coopération

Concertation et collaboration entre partenaires, du même secteur et/ou du territoire, sont une garantie de la plus-value sociale des projets. S'il existe des pratiques de concurrence et de récupération, un certain nombre d'outils et repères permettent de construire des partenariats basés sur la transparence et la coopération.



Outils

ProGet Alpes Du Sud ¹²

Le Groupement d'Employeurs (GE) est un outil juridique de mutualisation et de partage des compétences.

Il s'agit d'une association, à but non lucratif (loi 1901), constituée de plusieurs adhérents regroupés pour recruter le ou les salariés dont ils ont besoin selon le principe du temps de travail partagé. En regroupant leurs besoins en compétences, il devient possible pour les adhérents (associations, entreprises, collectivités territoriales, ...) de pérenniser des salariés sur des postes de travail à temps partiel, de créer des postes, d'accéder à des compétences spécifiques, de fidéliser du personnel formé, ...

Le salarié, employé par un GE, bénéficie d'un contrat de travail unique qui relève d'une convention collective et d'une garantie de la continuité de l'emploi.

Afin d'aider à la mise en place de GE, des opérateurs spécialisés existent en Paca.

ProGet Alpes Du Sud est une association qui accompagne les structures des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes, dans la création d'un GE et les conseille tout au long du développement de l'outil.

→ Se renforcer mutuellement

L'isolement représente une fragilité pour l'entreprise, les femmes et les hommes qui la composent.

Des organisations collectives peuvent être construites à travers la mutualisation de salariés (compétences, temps de travail partagés), de moyens (logistiques, matériels, locaux), de risques (création de caisses de secours mutuelles)... Ces stratégies impulsent des modèles économiques consolidés.

Au delà de la mutualisation, les acteurs gagnent à s'allier et coopérer pour échanger, bénéficier de l'expérience des autres, faire de la recherche action ensemble, sensibiliser citoyens et partenaires, répondre à des appels d'offre.

→ Des réseaux pour agir ensemble ^{1 à 3 5 à 10 11 12}

Un réseau est une forme de regroupement et de maillage entre des individus et des acteurs qui se reconnaissent autour d'une identité et de valeurs communes.

Il peut être formel ou informel, thématique (jardin solidaire, commerce équitable, ressourcerie, environnement...), territorial (bassin de vie, départemental, régional, national, international), événementiel (mois de l'économie sociale et solidaire, forum social, semaine de la solidarité internationale, quinzaine du commerce équitable, ...)... Il est humain avant tout ! Il est source de rencontres, de réflexion, d'intelligence collective.

Ce qui est au cœur des réseaux d'économie solidaire c'est le lien, les échanges. Ils permettent d'associer dynamisme, actions concrètes pour porter ensemble le développement, la visibilité auprès des publics, entreprises et institutions. Ces réseaux sont des forces de propositions opérationnelles qui construisent la confiance sur la pratique.

Initiatives

L'association Mesclun ¹³

« est un collectif d'associations et de coopératives d'économie solidaire basé sur Marseille. Tout en gardant son autonomie, chaque structure adhérente partage l'idée que la dynamique collective devient un enjeu pour son développement. Ainsi, depuis 2006, Mesclun coordonne des actions collectives et met en œuvre un projet d'appui à la consolidation de ses membres.

A travers une démarche mutuelle de solidarité, d'entraide entre les adhérents et la promotion des initiatives collectives et solidaires, Mesclun a progressivement déployé son projet. Aujourd'hui, le collectif ouvre son action : d'une logique initiale de mutualisation entre ses membres, à la coopération au service de la consolidation et du développement de chacun. Mesclun s'est doté aujourd'hui d'une ressource salariée et s'ouvre progressivement vers d'autres acteurs. »



Des statuts juridiques adaptés aux projets

Une fois posées les bases du projet en terme de finalité, objectifs, modes d'organisation et modèle économique, intervient la réflexion sur l'enveloppe juridique qui correspondra le mieux aux enjeux de la dynamique collective. Le statut juridique est au service du projet et doit être choisi en tenant compte de ses multiples implications sur les modes de mise en œuvre des actions et des partenariats.

Initiatives

Le conservatoire des ocres et de la couleur ôkhra

Coopérative culturelle sur la couleur installée dans une ancienne usine d'ocre en Rousillon, au cœur du massif ocrier classé, elle a pour objectif de conserver et transmettre par la pratique un savoir-faire sur la couleur auprès de professionnels, et de participer au développement du territoire. Créé en 1995 sous forme d'association, ôkhra est maintenant une Société Coopérative d'Intérêt Collectif et dans ce cadre propose des formations sur le montage de projets en multipartenariat et du transfert d'expérience sur le montage de SCIC.

Il s'agit d'une étape importante qui intervient à la création mais également dans des phases de réajustement, réorientation... même si le choix final peut-être de rester informels comme de nombreux réseaux d'entraides ou d'échanges.

De manière très schématique, nous pouvons dire que :

L'association privilégie l'utilité sociale plutôt que la performance économique, ce statut favorise une gestion démocratique de l'activité.

• **La Scop** ¹⁴, Société Coopérative et Participative, permet aux salariés de maîtriser leur activité professionnelle et de partager équitablement le pouvoir, les décisions et les fruits de leur travail. Le principe démocratique de la Scop répartit le pouvoir sur la base d'une personne égale une voix.

• **La coopérative de consommateurs**, historiquement ancrée dans des valeurs d'entraide et de mutualisation, repose sur les principes de la double qualité sociétaire-consommateur, de l'impartageabilité des réserves et de la démocratie.



Cahier n°1
de l'Observatoire
Régional de l'ESS

• **Les chantiers et entreprises d'insertion** ¹³ ont pour objet l'insertion par l'activité économique de personnes exclues du marché du travail. Ils privilégient l'accompagnement et la montée en compétence des salariés.

• **La Scic, Société Coopérative d'Intérêt Collectif** ¹⁵ concilie l'économique (statut de société commerciale Sa ou Sarl) et le social. L'utilité sociale de la Scic est garantie par sa vocation à organiser une pratique de dialogue, de débat démocratique et de formation à la citoyenneté. C'est un outil privilégié de développement local qui réunit une grande diversité d'acteurs (salariés, bénévoles, usagers, collectivités publiques, entreprises, associations,...).

Initiatives

De l'association à la Scop

L'objet d'EPICE ¹⁶ est de promouvoir et de contribuer au développement de la consommation responsable en Paca à travers deux activités complémentaires : la sensibilisation du public aux enjeux et problématiques du commerce et de l'alimentation ; la vente de produits issus de filière équitable en agriculture biologique (du local à l'international) afin de donner à chacun les moyens d'agir. En réponse à l'évolution du contexte, l'association créée en 2002 a dû faire des choix stratégiques. En concertation avec ses partenaires, EPICE a progressivement développé la partie vente et s'est spécialisée dans la vente aux professionnels (épiceries, restaurants, collectivités territoriales...). Cette mutation en plateforme de distribution a amené la structure à se réinterroger sur sa forme juridique.

En effet, la mise en place d'un tel outil apporte une forte dimension commerciale et a des conséquences fiscales. Cela engage également une plus grande implication des salariés dans leur outil de travail et rend plus complexe la mobilisation de ressources bénévoles.

Ainsi, la nécessité de choisir un statut juridique plus adapté au développement de l'activité a rencontré la volonté des adhérents, des salariés, et a abouti à la transformation en Scop en mars 2010.

La réflexion menée sur la mutation juridique a impulsé une nouvelle dynamique collective autour du projet. Dans cette optique pourquoi ne pas réfléchir aujourd'hui à une transformation en SCIC....



Une stratégie de développement à bâtir collectivement

L'intensité du travail sur le terrain implique souvent une difficulté pour les structures d'économie solidaire à se projeter et à bâtir une vision partagée du projet dans l'avenir. Pour autant, il est nécessaire de construire une démarche stratégique afin de s'adapter aux contraintes et évolutions de l'environnement, aux besoins et ressources locales et d'élaborer des outils de pilotage et d'anticipation adaptés.

→ Traduire son positionnement en démarche stratégique

Il s'agit d'un raisonnement complexe qui implique de repenser toutes les notions abordées précédemment dans une approche systémique, de sortir d'une logique à court terme et de la problématique de bouclage de budgets annuels. L'objectif est de construire une projection (ou plusieurs, sous forme de scénarii) à moyen et long terme, en fonction d'hypothèses de développement réalistes et réalisables.

Outils

Le cadre logique

Bâtir une stratégie de développement signifie avoir une vision partagée de la structure à minima sur les trois prochaines années, en cohérence avec le projet collectif, en terme d'orientations, finalités et objectifs, d'activités (à lancer, poursuivre, arrêter), de moyens à mobiliser, de financements publics à solliciter, de chiffres d'affaires à atteindre, d'évolution de la masse salariale...

→ En cohérence avec ses valeurs

Bâtir une stratégie de développement impose des allers-retours entre sens du projet et équilibre économique et ré-interroge l'utilité sociale en permanence.

En effet, maintenir le cap vers des objectifs sociétaux tout en étant dans des démarches de commercialisation et de communication n'est pas simple et peut être source de tension interne.

Il convient d'intégrer le temps et les moyens nécessaires à la prise de recul et d'organiser la mise en cohérence entre logique économique et logique d'action. Cela impose une vigilance en termes de gouvernance et de lien entre équipe salariée et administrateurs.

Ces éléments peuvent être regroupés sur un tableau synthétique : le cadre logique.

Son enjeu est de permettre de définir une trajectoire, des priorités, des modes d'organisation et de répartition des rôles, garants de la pérennité du projet. Cela va permettre également de garder une cohérence et permettre d'éviter notamment les « effets d'aubaine » qui peuvent dénaturer le projet fondateur de la dynamique collective.



→ Construire des outils de pilotage financier du projet

La mise en place d'outils de pilotage financier sont une nécessité pour les entreprises (budget prévisionnel, plan de trésorerie, plan de financement...).

En économie solidaire, il est important également de développer une vision analytique de la gestion financière afin d'identifier très précisément les recettes et dépenses relatives à chaque action au sein du projet global. Une action peut-être déficitaire si cela est régulé par les excédents d'une autre. C'est même bien souvent la seule façon de démarrer une nouvelle action.

→ Une évaluation participative

Le projet des structures d'économie solidaire n'est pas figé dans le temps, il doit donc être revisité régulièrement et donner lieu à une évaluation en terme de pertinence, d'efficacité, d'efficience, tout au long du projet et à la fin de chaque étape. L'évaluation d'un projet d'économie solidaire ne peut se faire sans la participation de l'ensemble des parties prenantes et notamment des usagers et des partenaires du territoire et/ou de la filière.

Outils

Du marketing solidaire 9 ?

Le terme « marketing » évoque spontanément l'économie capitaliste et ses stratégies d'influence sur les consommateurs, d'où les réticences de certains acteurs de l'économie solidaire à mettre en place des stratégies de communication et de commercialisation.

Pour autant, le marketing solidaire est un outil au service du renforcement des projets, fondé sur l'identification et la valorisation des valeurs, des modes d'organisation, de la plus-value sociale et/ou environnementale plutôt que sur la simple question du prix ou de l'effet d'image.

Il est complexe, fondé sur une politique de positionnement claire qui articule de manière cohérente et stratégique les différents objectifs et cibles de la communication que doit mettre en œuvre le projet.



Un accompagnement adapté

Les structures d'économie solidaire doivent être sérieusement équipées avant même leur création et tout au long de leur développement, du fait de la complexité de leur montage, depuis leur gouvernance jusqu'à leur modèle économique.

Des spécificités d'accompagnement

Accompagner des dynamiques collectives, dans un projet économiquement viable, tout en visant à répondre à une finalité sociale nécessite une approche et une posture adaptées.

L'ordre des priorités est inversé par rapport à l'économie marchande : la question économique n'est plus un préalable mais une variable de régulation pour permettre sa viabilité, son développement et sa pérennité.

Des structures d'accompagnement spécialisées sur les projets d'économie sociale et solidaire existent un peu partout sur les territoires. Elles interviennent de manière généraliste sur les phases d'émergence (ex.Piles), de création (ex. couveuse) et/ou de consolidation (ex.DLA), ou de manière thématique (juridique, gestion, comptabilité, financements européens...).

Outils

Les Piles sont membres des Réseaux Locaux d'Accompagnement

En région Paca, le Dispositif Régional d'Accompagnement (DRA) regroupe des structures de l'accompagnement en ESS, qui se rencontrent à l'échelle départementale, dans le cadre des Réseaux Locaux d'Accompagnement (RLA).

En croisant les regards, les expertises et en exploitant les complémentarités des compé-

Accompagner de l'idée au projet

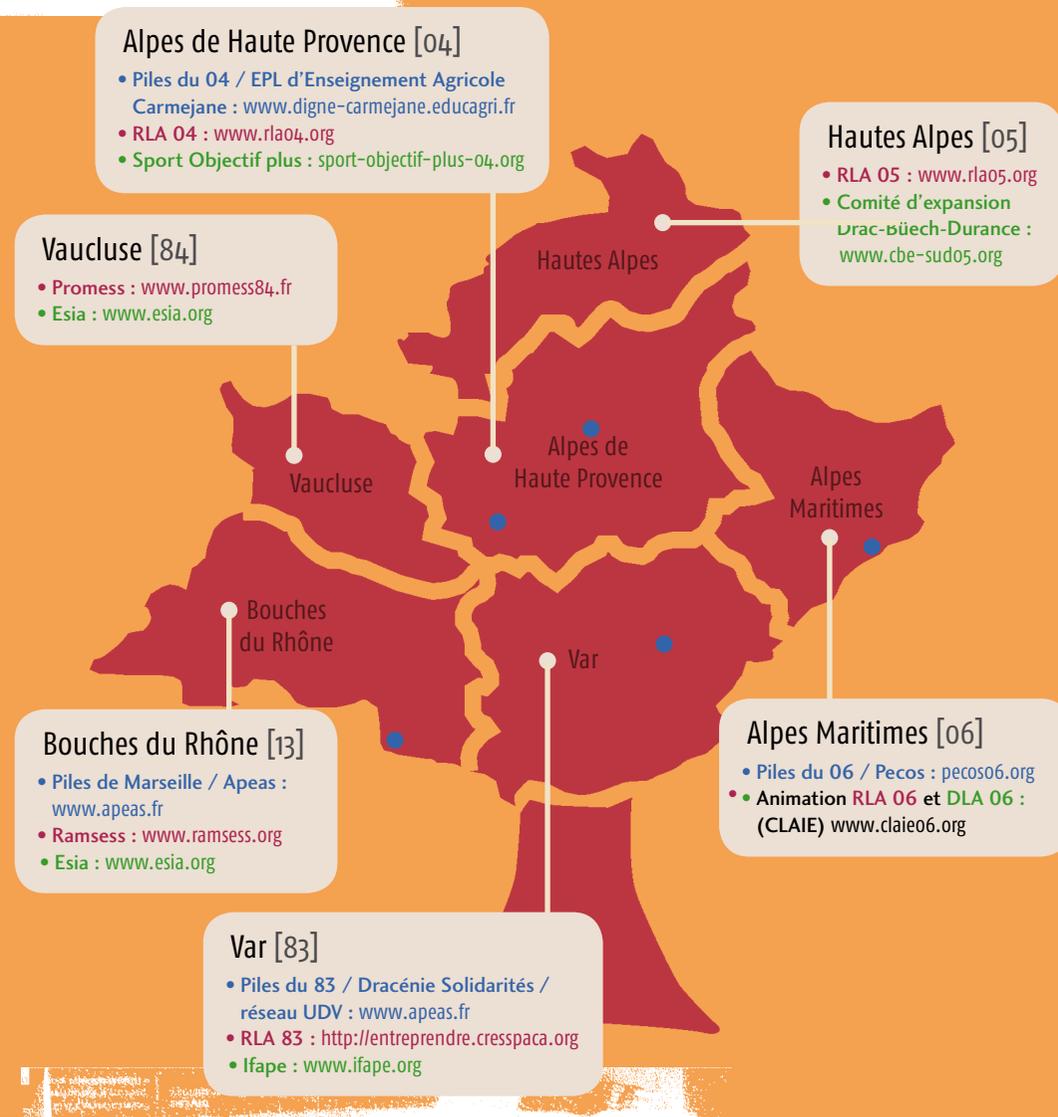
Les Piles en Paca ont construit une approche innovante et posent les conditions de la consolidation des structures dès l'émergence du projet. Ils proposent une phase d'accompagnement à la mise en cohérence des différents aspects : prise en compte des besoins du territoire, participation et modes de décision, positionnement, équilibre économique, communication, qualité et pérennité de l'emploi, évaluation partagée...

Pour agir sur l'ensemble de la dynamique, ils accompagnent le collectif porteur du projet, en alliant accompagnement personnalisé et ateliers collectifs, afin de permettre l'acquisition d'outils et de méthodologie de projet dans une dynamique pédagogique de mutualisation et de coopération.

Du fait de leur implication dans les réseaux, ils mettent en lien et contribuent à mobiliser les ressources locales et thématiques autour des porteurs de projet (associations, citoyens, élus et techniciens des collectivités, entreprises...). Ainsi, ils participent à professionnaliser la posture entrepreneuriale spécifique à un portage collectif.

tences de chacun, ce mode de fonctionnement apporte une double plus-value. Pour les porteurs de projet, la construction de parcours d'accompagnement adaptés; pour les structures du RLA : la construction d'un langage commun autour de l'ESS, la mutualisation et la capitalisation des savoirs et des pratiques...

Carte des réseaux d'accompagnement ESS en Paca



PILES
Pôles d'Initiatives Locales d'Economie Solidaire pour être mis en réseau, informé, accompagné sur la mise en place, dès l'émergence du projet.

RLA
Réseau Local d'Accompagnement regroupant des acteurs départementaux qui interviennent tout au long de la vie des projets d'ESS.

DLA
Dispositif Local d'Accompagnement proposant des conseils et expertises spécifiques pour les projets en consolidation.

L'Apeas essaime, anime et coordonne le réseau des Piles en Paca depuis 1997 en partenariat avec des territoires et collectifs locaux. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations www.apeas.fr.

4. Les ressorts externes de la consolidation



Des financements hybrides

Autofinancement, aides publiques, financements solidaires, fondations, apport en bénévolat sont autant de ressources que les initiatives d'économie solidaire peuvent mobiliser et hybrider.

Outils

Le Contrat d'Apport Associatif géré par ESIA ²¹

Le Contrat d'Apport Associatif a pour objectif de renforcer les fonds propres d'associations d'utilité sociale créant ou pérennisant des emplois, par le développement d'activités à caractère économique.

Il s'agit d'un apport en fonds associatif avec droit de reprise, destiné à financer les investissements et/ou le besoin en fonds de roulement liés à la création ou au développement de l'association, à l'exception de tout frais de fonctionnement et / ou couverture de pertes d'exploitation passées ou futures.

ESIA, Economie Solidaire et insertion Active, en partenariat avec le Conseil Régional Paca et le réseau France Active, coordonne également une diversité d'outils financiers tels que des fonds de garantie à moyen et court terme, le Contrat d'Amorçage Associatif, le Fond Régional d'Investissement Solidaire.

→ Des partenariats publics complexes à gérer

Depuis dix ans, nous assistons à une mutation de la relation entre les entreprises solidaires et les partenaires publics : diminution globale des financements publics, co-financements obligatoires, injonction à l'autofinancement, calendrier des collectivités en constant décalage avec celui des activités et passage d'une logique de redistribution sous forme de subvention à une logique de marché sous forme d'appel d'offres.

Face à ce constat, les maîtres mots sont hybridation et vente de biens et services marchands pour assurer trésorerie et autonomie... Mais toutes les activités n'ont pas vocation à être financées entièrement par leurs bénéficiaires directs, sinon une large part de l'économie solidaire serait vouée à disparaître, faute de rentabilité économique...



Guide des Fondations publié par le Cress Paca.

→ Des ressources citoyennes à mobiliser

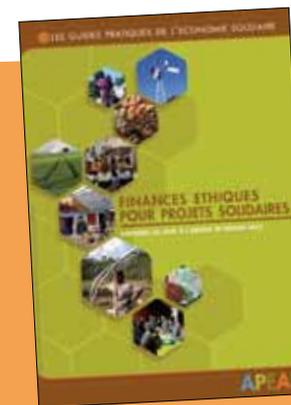
Qu'il s'agisse de la première levée de capitaux qui va permettre de déclencher un effet levier auprès d'autres financeurs plus frileux ou qu'ils accompagnent le développement ou la consolidation, il existe une diversité d'outils financiers spécifiques à l'économie solidaire.

Contrairement à une idée reçue, les montants ne sont pas forcément modestes.

Par exemple, la Nef ¹⁸, coopérative de finances solidaires, propose des prêts professionnels d'un montant minimum de 10 000 € et peut intervenir sur des prêts de plusieurs centaines de milliers d'euros.

La foncière Terre de liens ¹⁹ a constitué un capital de 25 millions d'euros d'épargne citoyenne au 31 décembre 2011.

Depuis 2008, toute entreprise disposant d'un plan épargne doit proposer au moins un Fonds Commun de Placement d'Entreprise Solidaire (FCPES), dont une partie constitue un soutien important à des actions d'insertion, de micro-crédit, de logement et de développement durable. Ces outils mobilisent de l'argent de manière citoyenne et volontaire, dans la proximité des personnes et des projets. Ce mode de financement favorise la transparence sur les critères d'attribution, sur les montants alloués, etc. Il s'établit dans une relation de confiance entre les personnes impliquées (épargnants, banques, entrepreneurs...).



Guide Finances éthiques pour projets solidaires, édité par l'Apeas en 2012.

Initiatives

Les Cigales ²⁰

Un Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire est une structure de capital risque solidaire dont les membres mettent en commun leur épargne (de 7,5 à 450 €/mois) pour soutenir un développement local éthique et solidaire. Ce sont 5 à 20 personnes qui se réunissent pour recevoir des créateurs, financer et suivre des entreprises (apport en capital et contrat associatif entre 3 et 5000 € en moyenne, ce montant est doublé par une subvention du Conseil Régional). C'est un lieu d'échanges, d'auto-formation sur l'économie et le développement local, où investisseurs et porteurs de projet font l'expérience d'une économie socialement responsable et solidaire.

4. Les ressorts externes de la consolidation





La formation des salariés et bénévoles

Prises entre la productivité à court terme et l'investissement sur l'avenir, peu d'entreprises mettent réellement la formation au cœur de leur stratégie comme vecteur de développement. Dans une démarche d'économie solidaire l'évolution et l'épanouissement de la personne sont au centre du fonctionnement et la formation trouve un sens tout différent.

Outils

Les formations universitaires

Aujourd'hui, en France, il en existe plus d'une quinzaine de formations universitaires de niveau bac +4 et bac +5 destinées aux actuels ou futurs salariés de l'économie solidaire. Avant de se lancer dans un master, il convient de vérifier l'adéquation entre son contenu et vos attentes, ainsi que de se renseigner sur les responsables pédagogiques dont les spécialités disciplinaires et courants de pensées orientent forcément la formation.

En Paca, deux masters professionnels spécialisés existent :

« Economie sociale et solidaire : organisation et projets » dirigé par Nadine Richez Battesti et Francesca Petrella, Université de la Méditerranée, Aix-Marseille 2.

« Développement Local et Economie Solidaire » dirigé par Patrick Gianfaldoni, Université d'Avignon.

Et ailleurs, nous pouvons citer les formations développées par Jean-François Draperi et Jean-Louis Laville (certification CNAM), Laurent Gardin (Valenciennes), Jean Gadrey (Lille), Henri Noguès (Nantes), Jacques Prades (Toulouse), Edith Archambault (Paris 1), Danièle Demoustier (IEP Grenoble),...

→ Des dispositifs de droit commun

Comme les autres, les salariés des structures de l'économie solidaire peuvent faire appel aux différents dispositifs de formation tout au long de la vie : Droit Individuel à la Formation (Dif), Congé Individuel de Formation (Cif), ou plan de formation interne aux structures. Ils sont financés par leurs cotisations annuelles collectées et redistribuées par leur Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA).

→ Des besoins plus larges

En économie solidaire, une réflexion sur la formation est à mener pour l'ensemble des parties prenantes : salariés mais aussi bénévoles, administrateurs, associés, adhérents, élus et accompagnateurs eux-mêmes...

Les pratiques de coopération et de mutualisation internes et externes méritent d'être



soutenues par une offre de formation sur la gouvernance partagée, la participation collective au projet, l'évaluation avec bénéficiaires et partenaires de l'action, l'animation d'équipes...

La complexité des projets d'économie solidaire et de leur stratégie de développement mérite d'être soutenue sur les thématiques de la gestion de projet, de la communication, de la gestion financière...

Dans le cadre de leur mission de soutien à la vie associative, des Conseils Généraux et des Maisons des Associations proposent des formations spécifiques, notamment en direction des dirigeants bénévoles, pour aborder les aspects administratifs, budgétaires, comptables, le projet associatif...

Des réseaux comme l'Apeas proposent également des formations, à leurs membres ou à un public plus large, afin d'outiller les initiatives, mutualiser les ressources et développer les compétences.

→ Des alternatives à la formation classique

Le compagnonnage, des outils d'éducation populaire ²², des espaces d'échanges de pratiques et d'autoformation ²³ sont aussi à explorer. Des dispositifs, comme le Fond pour le Développement de la Vie Associative, sur son volet expérimentation et innovation sociale, ou le Transfert de Savoir Faire de l'AVISE ⁵ peuvent être des soutiens à l'échange et à la mise en œuvre de réflexions décloisonnées.

Initiatives

Le réseau Repas ¹⁴

Le Réseau d'Echanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires a été créé en 1995 par des entreprises et des associations qui se reconnaissent dans le champ de l'économie alternative et solidaire. Il s'agit d'un réseau informel, sans structure, sans permanent, avec une communication directe entre les acteurs, organisé autour de deux rencontres thématiques par an. Ce réseau expérimente de nouveaux rapports au travail, des comportements financiers plus éthiques et plus humains, de nouvelles relations producteurs - consommateurs et des présences engagées sur les territoires.

Il a notamment mis en place une pratique du compagnonnage alternatif et solidaire, ouvert à des personnes qui souhaitent mûrir un projet ou simplement s'évaluer au contact de la réalité et de l'expérience d'autres qui ont fait le chemin avant eux. Le compagnonnage est une sorte de « tour de France » dans les entreprises du réseau REPAS, destiné non à apprendre un métier mais à transmettre des valeurs autour du projet coopératif.



4. Les ressorts externes de la consolidation



Des citoyens engagés sur les territoires

Repenser le rapport à l'économie et à la solidarité invite à réinventer le rapport au territoire, en se posant la question de ce qui fait richesse, dans une recherche de construction collective de méthodes et d'outils de démocratie collaborative et d'évaluation. ²⁴

5. Un autre mode de développement des territoires

Initiatives

Association Repas Services +

La Ville de Digne-les-Bains repère une inadéquation entre la demande en repas à domicile pour les personnes dépendantes et l'offre existante. Le Piles du 04 propose d'organiser une réponse d'économie solidaire en sollicitant une vingtaine d'acteurs d'intérêt général en lien avec les publics concernés. Des enquêtes auto-organisées confirment le diagnostic et au bout de deux années de travail, quatre structures locales s'impliquent dans la mise en œuvre du service. Ce temps a été nécessaire au partage du diagnostic, à l'élaboration de la réponse technique et à construire la confiance pour aller vers une complémentarité des compétences. Aujourd'hui, ces quatre acteurs portent collectivement le projet. Les repas sont préparés par un Établissement et Service d'Aide par le Travail (Esat), livrés par une association d'aide à domicile, le tout coordonné par une mutuelle et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Les territoires ne sont vierges ni de besoins, ni de projets, ni d'acteurs engagés. Pourtant le rapprochement entre besoins et potentiels se fait souvent difficilement, ceux-ci étant trop souvent abordés de façon sectorielle.

Ce cloisonnement divise les forces au lieu de les conjuguer. La capacité d'innovation s'exprime grâce à la diversité des expériences individuelles et collectives, souvent transversales. La question du tourisme, par exemple, s'aborde non seulement avec les experts du secteur mais aussi les professionnels et habitants porteurs de vécus sur le champs : les agriculteurs, les associations

Initiatives

OvarenSEL

Installé dans le Haut-Var Verdon, ce Système d'Echange Local (SEL) vise à renouer un lien social souvent déchiré, à travers la solidarité et la convivialité. C'est aussi et avant tout un réseau de personnes qui s'échangent librement des biens, de services, des savoirs et savoirs-faire sans utiliser d'euros. Ces derniers étant remplacés par une unité locale baptisée le Radis. Pour connaître les différents SELs en France, SEL'Idaire ¹⁵ a mis en ligne un annuaire.



(environnement, mobilité, culture, histoire, insertion, emploi, artistes...), les collectivités, les régies de transports et toutes les personnes qui construisent le territoire au quotidien.

Sur ces bases, les diagnostics en termes de besoins peuvent être systématiquement liés à la capacité collective à construire des réponses opérationnelles. L'approche d'ESS, conjugée à celle du développement local et de l'éducation populaire, offre de réelles opportunités de brasser différemment les cartes locales en sollicitant chacun, quelle que soit sa fonction ou ses tâches.

Initiatives

La coopérative Energ'éthique sur le 04

Une demande sociale de production et de distribution d'énergies renouvelables est exprimée sur le Pays Dignois et le 04. Pour répondre à ce besoin d'intérêt général, le choix a été fait de construire une entreprise collective à partir de la mobilisation du potentiel local, en conciliant l'approche entrepreneuriale (fourniture et vente d'un bien, réponse à un marché, solvabilisation de besoins non satisfaits ou émergents), sociale (création d'emploi

directs et indirects, maîtrise du coût de l'énergie), d'économie solidaire (mobilisation de l'épargne locale, création d'une SCIC, objectif de non/faible redistribution des profits) et en respectant l'environnement (énergies renouvelables, maîtrise des dépenses d'énergie, approches territoriales type plan climat...).

Aujourd'hui, Energ'éthique 04, association de préfiguration de la coopérative, a été initiée par deux entreprises, une collectivité locale, une association, un établissement public et une trentaine de citoyens.



Le territoire vécu est en constante évolution. Bien que celui-ci s'étende, il demeure pourtant le lieu de la vie quotidienne, l'espace du débat citoyen, de l'adaptation des interventions publiques aux réalités locales et de leur appropriation par le plus grand nombre. Avant d'être un périmètre administratif ou même une zone géographique, il est d'abord un ensemble humain et le nœud de leurs relations. Il favorise l'apprentissage de la vie collective et constitue un espace privilégié du dialogue social et de mutualisations. Il doit intégrer aussi les populations les plus démunies par une mixité sociale choisie. 

Extrait de la « Déclaration de Foix, pour un développement local à la mesure des enjeux contemporains », issue de l'université d'été de l'UNADEL ²⁰ en 2010 et communiquée par l'ARDL ²¹



Des collectivités s'impliquent

L'élaboration des schémas régionaux de développement économique (SRDE), la définition de nouvelles politiques territoriales et la négociation des contrats de projets État-Région ont conduit les conseils régionaux à préciser la place des territoires et de l'économie solidaire dans leurs stratégies économiques. De la même façon, les agglomérations, mais aussi les pays se sont impliqués dans le développement économique local, en s'appuyant sur les compétences transférées aux intercommunalités.

→ En Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Conseil Régional Paca a intégré dans sa stratégie de développement économique une politique volontaire de soutien au développement de l'ESS, notamment en l'intégrant dans le SR2DE (D comme Durable). Cela renforce une politique spécifique qui avait été initiée via le Progress 2 (PROGramme Régional de développement de l'ESS), ses outils et dispositifs : financement tri-annuel Creactives, postes Agents de Développement d'Initiatives

Locales, cofinancement micro-projets dans le cadre de la mesure 4.2.3 FSE, Dispositif Régional d'Accompagnement, aides au développement, à la reprise, au conseils, formations... Des Conseils Généraux ont également mis en place des politiques spécifiques de soutien à l'ESS, ont développé des partenariats forts avec les acteurs du territoire, voire même s'impliquent directement dans la promotion, le développement et la visibilité de l'ESS, comme c'est le cas dans les Bouches du Rhône et le Vaucluse notamment.

Initiatives

Le partenariat PNR Verdon / Piles 04 et 83

Les élus et techniciens du Parc Naturel Régional ont constaté l'existence de projets de nature collective ou alternative sur le territoire et le potentiel qu'ils représentent. Cependant, ils rentrent mal dans l'approche d'accompagnement classique des opérateurs du Parc ou de ses partenaires. Ainsi, les Piles du 04 et 83 sont intervenus auprès du parc en s'appuyant

sur les techniciens de la structure et ont proposé une action à plusieurs niveaux : du transfert de compétences vers les techniciens jusqu'à l'expertise sur certains projets, en passant par l'information, la sensibilisation ou l'accompagnement sur certains thèmes. Posé dans le cadre d'une convention, cet accompagnement « à la carte » à partir de pratiques, permet de faire vivre concrètement l'ESS sur le territoire et dans la structure.



Etats Généraux de l'ESS en Paca.



→ A l'échelle nationale et européenne

Le Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire (RTES) 17 réunit des collectivités locales qui s'engagent autour d'une charte pour le développement de l'ESS. Il rassemble aujourd'hui près de 80 collectivités, régions, départements, intercommunalités et communes, qui ont manifesté le besoin d'un espace d'échanges et de coordination nationale.

L'Association des Régions de France qui se positionne comme une force de proposition pour l'ensemble des Régions auprès du Gouvernement, du Parlement, et de tous les réseaux de dimension nationale susceptibles de travailler en partenariat avec les régions, a été partenaire des Etats Généraux de l'ESS en 2011. Un site dédié 18 permet de mettre en lumière les différentes politiques de régionales de soutien à l'ESS en France. Le Réseau Européen des Villes et régions de l'Economie Sociale 19 (Reves) réunit au niveau européen des collectivités et des organisations de l'ESS en vue de constituer un réseau d'innovations sociales.

Initiatives

Le CLDESS de la Communauté d'Agglomération Arles, Crau, Camargues (ACCM)

Le CLDESS, Contrat Local de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire, permet de relayer et diffuser sur le territoire l'effort de la Région Paca en faveur de l'ESS. Signé entre deux collectivités, il répond à une logique territoriale de développement local : il faut que les stratégies se construisent là où elles se vivent, là où elles se maîtrisent.

En signant ce contrat, ACCM et la Région ont plusieurs ambitions :

- que l'ESS se développe sur le territoire et que le territoire se développe par l'ESS,
- que la démarche soit participative et partagée. Ce contrat ne prendra vie qu'avec la participation de l'ensemble des acteurs concernés par l'ESS.

En région, d'autres CLDESS sont signés (St Remy), en cours de signature (Pôle Azur Provence, Valbonne).



Des possibles ici et ailleurs

Notre modèle de développement globalisé, construit à partir de quatre domaines : la science, la technique, l'économie, le profit, n'a plus de vision politique cohérente et nous conduit à faire face à la multiplication de crises : environnementales, sociales, économiques, démocratiques et éthiques. Nous subissons une crise du sens, alors comment est-il possible d'aborder un mode de développement radicalement différent ?

➔ Vers un changement de paradigme économique

L'économie solidaire ne s'inscrit pas uniquement dans une économie de la réparation mais souhaite être reconnue comme une force de transformation vers une société plus solidaire et participer à la mise en place de nouveaux modèles de développement. Un des changements essentiels que propose l'économie solidaire, c'est celui de notre manière d'entreprendre. La présence des salariés, des usagers, des élus et plus largement de la société civile au sein même

des organes décisionnelles des initiatives économiques construites l'ouverture vers une autre économie. Mais au-delà de l'initiative locale, comment passer à un modèle de développement global ? Comment accompagner la transition vers ce nouveau monde ? Quels rôles peuvent jouer l'éducation, la relocalisation des activités, la reconnaissance de biens communs, la réappropriation par les citoyens de ce qui fait richesse, etc ? Autant de nouvelles voies que la société civile tente de défricher, nous vous en présentons quelques exemples...

Initiatives

Le Mouvement de Transition (MdT) ¹⁰

La question des conséquences du pic pétrolier et de la « descente énergétique » sur nos sociétés est au cœur du MdT. Il nous invite à repenser nos habitudes de vies et à nous préparer à en changer, dans une dynamique de « résilience ». Le MdT outille les citoyens pour qu'ils puissent définir ensemble leur avenir, inventer des solutions adaptées à leur réalité, leurs ressources et enjeux, et passer à

l'action. Les initiatives de transitions créent ainsi des dynamiques dirigées par les communautés, pouvant se relier ensuite à la politique locale. Les collectivités peuvent alors soutenir activement ces initiatives citoyennes, sans les diriger ou les guider : elles feront partie du processus parce qu'elles y voient un lieu où l'énergie et la pensée innovante se déploient, et pourront participer à construire le projet dans son ensemble.

Initiatives

La politique d'écodéveloppement de Villars-sur-Var (06)

Depuis une dizaine d'années, l'équipe municipale mène toutes ses initiatives dans le souci constant du respect de l'environnement : maîtrise de l'eau, économies d'énergie, gestion des déchets (épuration, compostage, réemploi), maintien des espèces endémiques...

Le lien entre préoccupation de l'environnement et développement d'une économie locale respectueuse des hommes et des femmes s'illustre à travers tous les projets et la volonté locale de soutenir une économie rurale : municipalisation de deux fermes et un élevage, achat de terres et installation d'un viticulteur œnologue, réalisation d'un chemin touristique et botanique, rénovation du moulin à huile afin de traiter la production locale et des projets sont à l'étude (réhabilitation d'un domaine, installation d'apiculteurs...)... Outre la création d'emplois pérennes et non délocalisables, la remise en état des espaces à vocation agricole est l'occasion d'organiser des chantiers d'insertion.

« Il existe déjà, sur tous les continents, en toutes les nations, des bouillonnements créatifs, une multitude d'initiatives locales dans le sens de la régénération économique, ou sociale, ou politique, ou cognitive, ou éducative, ou éthique, ou existentielle. Mais tout ce qui devrait être relié est dispersé, séparé, compartimenté »
Edgar Morin ¹¹

Initiatives

Les monnaies complémentaires

Les monnaies complémentaires ²⁹ apparaissent comme des outils d'animation du territoire en contribuant à remettre de la démocratie et de la participation au cœur de l'économie : elles s'appuient sur l'analyse collective des richesses locales et permettent d'ouvrir un débat participatif sur les besoins et enjeux du territoire et les finalités de la monnaie pour y répondre.

Créer de l'abondance

Plus de 4000 monnaies complémentaires à vocations sociales et solidaires existent à travers le monde et des projets se concrétisent en région : Nostra à Salon de Provence, la Roue en Vaucluse...

Ce foisonnement de monnaies s'explique par la richesse et la diversité des finalités possibles :

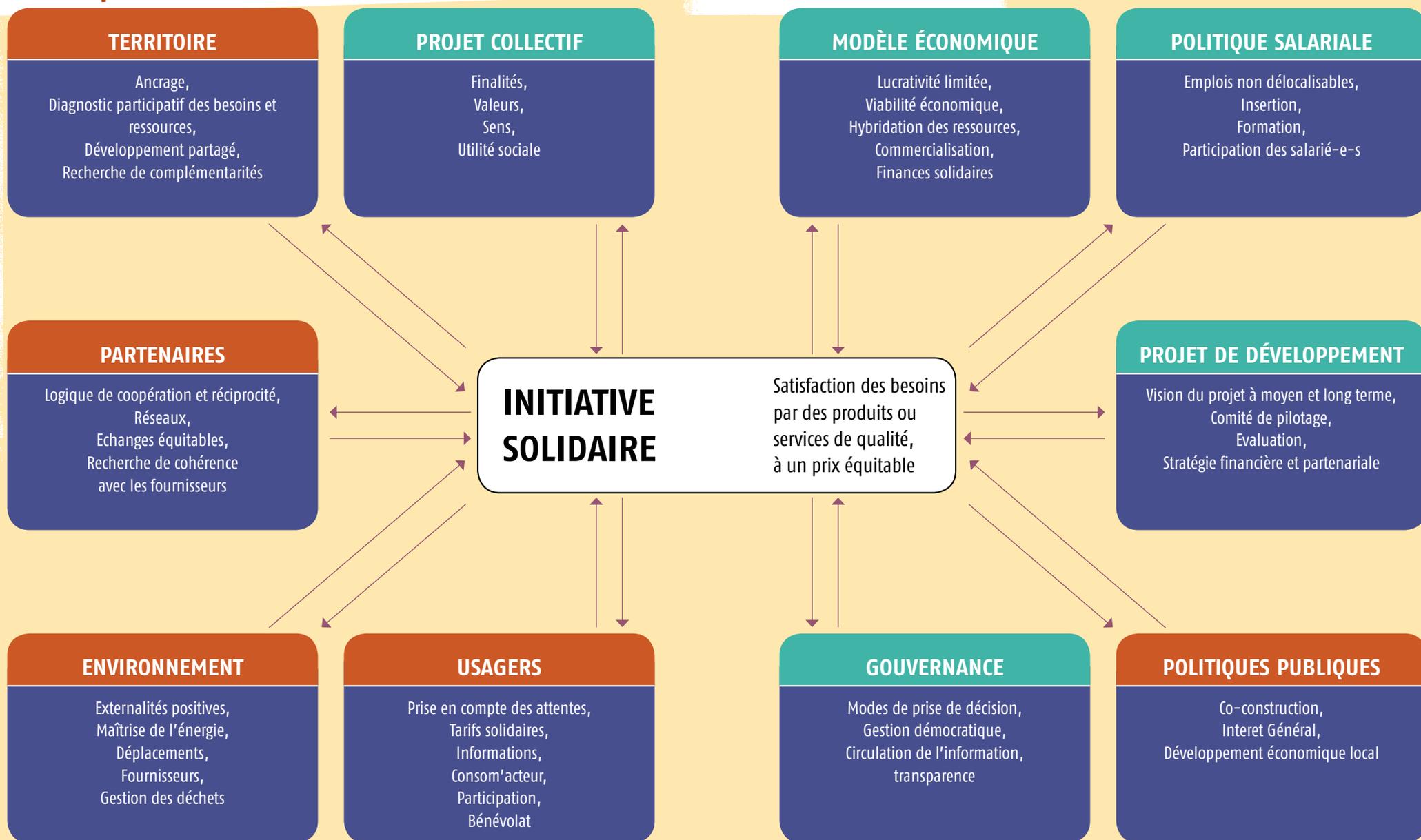
- Favoriser un comportement de manière volontaire et positive.
- Relocaliser l'économie, le commerce et l'emploi.
- Recréer des liens de solidarité et d'échanges entre individus et/ou entreprises.

Si cette diversité est plus complexe à gérer qu'une monnaie unique, elle augmente la capacité économique d'absorber les chocs ¹². Ainsi, les systèmes inter-entreprises comme le WIR en Suisse (né en 1934 et comportant 60 000 membres) ont atténué les récessions en période de crise.

5. Un autre mode de développement des territoires

Entreprendre en économie solidaire

pour aller plus loin



- Organisation interne
- Environnement du projet au sens large

Charte des acteurs de l'économie solidaire en Région Provence-Alpes-Côte d'azur

La présente charte est le fruit d'un travail collectif mené par des acteurs de l'économie solidaire qui décident d'affirmer les valeurs et les pratiques qui les réunissent afin d'élargir et de renforcer un mouvement pour une économie solidaire¹. Elle constitue un point de référence collectivement accepté.

Elle vise à :

- **initier** des valeurs communes derrière lesquelles les structures se reconnaissent de l'économie solidaire ;
- **clarifier** ce pour quoi nous entreprenons pour mieux défendre notre utilité sociétale ;
- **constituer** un réseau de ces acteurs ;
- **lancer une dynamique** de coopérations concrètes.

1. L'économie solidaire

Les acteurs de l'économie solidaire partagent la conviction qu'il est possible d'entreprendre autrement et de replacer l'Homme au cœur de l'économie. Ils en témoignent par leurs réalisations quotidiennes dans l'ensemble des champs d'activité économique, sociale, culturelle et environnementale (commerce équitable, agriculture biologique et durable, création d'outils financiers solidaires, environnement, services aux personnes, culture, audiovisuel,...).

La volonté individuelle et collective d'entreprendre dont font preuve les acteurs qui s'y impliquent ne peut pas s'expliquer par le seul intérêt matériel. Les investissements faits et les risques pris par ces entrepre-

neurs s'appuient sur l'existence d'un projet partagé visant à démocratiser l'économie.

Ils mettent l'entraide mutuelle et la réciprocité au cœur de l'action économique.

Ils sont à la fois :

- **des habitants**, usagers ou professionnels prenant en charge la conception de services qu'ils estiment nécessaires,
- **des entrepreneurs** voulant contribuer à un développement solidaire,
- **des allocataires** refusant la position d'assisté, œuvrant au développement local et qui créent leur emploi,
- **des consommateurs** qui s'organisent pour soutenir les producteurs locaux et contribuer au développement durable,
- **des épargnants** utilisant différemment leur argent, partageant collectivement les risques avec des entrepreneurs...,
- **des citoyens** qui s'engagent dans des démarches de partenariat pour soutenir les initiatives et les capacités de ceux qui ici et là-bas, au Nord comme au Sud sont acteurs d'un développement pour tous.

Cette diversité des démarches explique que les actions s'inscrivent dans un processus d'économie solidaire ne se laissant pas enfermer dans un statut juridique. L'écono-

mie solidaire se caractérise d'abord et avant tout par une façon d'entreprendre avec les autres, d'échanger des savoir-faire, de mutualiser des compétences ou des outils, de rassembler des ressources citoyennes autour de projets émanant de besoins et d'initiatives d'habitants.

Cette dynamique d'entreprendre, privilégiant les dimensions sociale, culturelle et environnementale, tout en intégrant une viabilité économique, doit être développée davantage. C'est pourquoi des acteurs de l'économie solidaire en Paca ont décidé de se regrouper sur la base du présent document.

2. Les valeurs communes

Les acteurs de l'économie solidaire se reconnaissent dans des valeurs fortes, fondées sur le respect d'autrui et inséparables les unes des autres :

- **La solidarité** : la solidarité émane de l'action collective pour plus de démocratie. Elle instaure une répartition équitable des bénéfices et des charges et suppose une égalité de droit entre les personnes qui s'y engagent.
- **L'autonomie** : chaque personne, chaque structure, chaque territoire doit pouvoir aller, à son rythme, au bout de ses potentialités propres, disposer de la capacité maximum à agir avec ses moyens, limiter sa dépendance, acquérir une citoyenneté optimale.

→ **L'égalité** : il s'agit là de la reconnaissance et du respect de la différence et de l'identité de chacun sans hiérarchisation a priori. La parité s'impose comme un droit.

→ **Le partage** : il s'agit de valoriser la diffusion et l'adaptation des savoir-faire. Partager non seulement les excédents, les bénéfices et la consommation, mais aussi le travail, l'activité, le temps et le risque.

→ **La réciprocité** : la réciprocité correspond à la relation établie entre plusieurs personnes par une suite durable de dons, d'échanges et de coopérations.

Ces valeurs, que les acteurs de l'économie solidaire essaient de faire vivre et fructifier dans leurs pratiques, sont en rupture avec les modèles dominants dans la société de marché où l'éthique, la politique et le social sont considérés dans le meilleur des cas comme des correctifs et des variables d'ajustement pour rendre le système supportable.

Elles interpellent la notion de progrès en réintroduisant notamment la notion de responsabilité collective quant au devenir de la planète et aux droits des générations futures.

Dans cette perspective, l'économie solidaire prend toute sa place pour participer au vaste mouvement mondial de réinterpellation de toutes les formes de pouvoir, en explorant concrètement le champ des possibles, pour l'émergence d'une nouvelle culture du changement.

1. Ont participé à la rédaction de la présente charte des représentants de : ACS 2000, Alliance Provence, Apeas, Boud'mer, Cigalia, Cigal'Hyères, Cravirola, Economis, En visages, ETNIK.org, Jardilien, Garrigues, Les Jardins d'Amélie, La Brûlerie des Mondes, La Salounenco, Marsnet, Pecos, O2zone, Terres Fertiles, VDPQ, UDV 83.

Charte des acteurs de l'économie solidaire en Région Provence-Alpes-Côte d'azur

3. Un projet coopératif partagé

Les acteurs partageant ces valeurs se constituent en un **Réseau Coopératif d'Initiatives Economiques de Citoyens en Paca**.

- Réseau coopératif de mise au point **d'outils, de services et d'échanges de savoirs** à usage des participants et de leur environnement : conseil en création d'entreprises, financement, pôle d'économie solidaire, conception et diffusion de logiciel libres, évaluation réciproque, entraide, rassemblement d'informations, autoformation collective, audiovisuel participatif.
- Réseau coopératif **d'appui à l'émergence de nouvelles solidarités** : appui aux mouvements allant dans le sens des alternatives de changement social, coopération technique avec ces mouvements (exemples : agriculture, logement, commerce équitable, environnement, initiatives économiques de femmes, reconversion des friches industrielles ou militaires, cultures, médias participatifs, ...), promotion de propositions auprès des pouvoirs publics, contacts avec les entreprises de l'économie traditionnelle.
- Réseau coopératif **de promotion de réalisations et de produits**, d'initiatives locales et régionales, de relais d'appels et de communication de campagnes médiatiques de solidarité et d'épargne **à destination du grand public**.
- Réseau coopératif **avec les pouvoirs publics dans une relation de reconnaissance réciproque** des légitimités respectives de chaque partie prenante.

C'est un réseau ouvert qui est demandeur d'échanges et de partenariats avec l'ensemble des acteurs économiques, sociaux et politiques sur les évolutions et enjeux de la société, par exemple : les changements du travail, l'utilisation de l'épargne salariale, le devenir des services publics, le développement d'une région solidaire, la construction d'une Europe solidaire intégrant les pays entrants et d'une organisation mondiale attentive aux valeurs de solidarité, de coopération et d'équité au nord comme au sud.

Il fait offre de participer à tout espace public de proximité (associations, collectifs, conseils, réseaux, forums, etc.) permettant aux personnes de prendre la parole, de débattre, de décider, d'élaborer et de mettre en œuvre des dynamiques citoyennes pour favoriser l'émergence de projets de développement solidaire.

La reconnaissance des possibilités et des capacités de l'économie solidaire en termes de renforcement du lien social et des liens civiques dans les territoires de proximité, et la prise en compte d'une nouvelle représentation citoyenne légitimée par ses pratiques peuvent contribuer à construire au niveau local un projet de transformation globale.

4. Engagement

Les acteurs de l'économie solidaire veulent agir en cohérence entre eux et avec leurs valeurs.

Les signataires s'engagent donc à :

- **susciter et développer une économie respectueuse de l'être humain et de la planète,**
- **produire du sens dans le cadre d'activités économiques,**
- **mettre en œuvre des modes démocratiques de décision et de gestion participative,**
- **s'impliquer dans une démarche progressif où droit de regard mutuel et devoir de transparence de nos pratiques contribuent à une recherche commune et partagée de qualité.**

Soucieux de construire ensemble un mouvement d'économie solidaire, les signataires s'engagent concrètement à :

- auto-évaluer avec des tiers ce que nous faisons afin de faire valoir notre apport

réel à la création et au développement du lien social sur les territoires où nous nous trouvons ;

- mutualiser des compétences, regrouper des moyens, pour donner aux pratiques alternatives plus de surface, plus de capacité à s'affronter aux enjeux de société ;
- synthétiser les acquis de la réflexion, les mettre en forme, les diffuser comme propositions soumises à un large débat citoyen au-delà du réseau de chacun ;
- aller à la rencontre des élus, des responsables syndicaux et des acteurs engagés dans le mouvement social en portant les thèmes et les valeurs d'une autre économie plus solidaire.

Les acteurs de l'économie solidaire ainsi engagés par cette charte disposent, s'ils le désirent, de l'aide logistique de l'Apeas dont l'objet est de promouvoir une citoyenneté économique et de soutenir l'organisation et le développement d'un réseau régional des acteurs de l'économie solidaire en Paca.

....., [Nom et qualité du signataire]

se reconnaît dans les valeurs et les principes énoncés dans la présente charte des acteurs de l'économie solidaire et s'engage à les mettre concrètement en œuvre (joindre si possible les engagements concrets pris).

Fait à, le

Document à retourner à l'Apeas 28 boulevard National, 13001 Marseille ou par mail apeas@apeas.fr

Économie sociale et solidaire

Repères historiques

pour aller plus loin

- 1789** La révolution française abolit les corps intermédiaires entre l'individu et l'état. La loi Le Chapelier (1791) interdit les corporations, les confréries, et tous types d'associations
- 19^e** L'industrialisation paupérise les classes populaires, premières crises économiques et sociales. Emergence des mouvements associationnistes et socialisme utopique (Fourier, Buchez, Cabet, St Simon, Proudhon, Leroux)
- 1844** Première coopérative à Rochedale (GB) et naissance du mouvement coopératif avec Charles Gide
- 1864** Suppression du délit de coalition
- 1885** Création de la première fédération française des coopératives de consommation
- 1898** Adoption de la charte de la mutualité
- 1900** Exposition Universelle, le « Palais de l'économie sociale » accueille 4500 exposants. La notion glisse du champ intellectuel vers le champ économique concret
- 1901** Loi qui institue la liberté d'association
- Après guerre 39/45** Émergence d'organisations de l'économie sociale notamment au sein des mouvements de l'éducation populaire,
- 1947** loi sur les coopératives
- Fin des années 60** Mouvement de la contre-culture (culture autogestionnaire, communauté rurale, lutte antimilitariste, féminisme), naissance d'un militantisme de terrain (utilité sociale, autogestion, écologie, développement local, « vivre et travailler autrement au pays »)
- Naissance du commerce équitable à l'initiative d'ONG en Angleterre et aux Pays-Bas
- 1975** Début du mouvement de l'insertion par l'activité économique (IAE) et création des premières entreprises intermédiaires
- 1976** Coopératives, mutuelles et associations se fédèrent pour créer le Comité National de Liaison des Activités Mutualistes, Coopératives et Associatives (CNLAMCA)
- 1980** Apparition des Systèmes d'Échanges Locaux (Sel)
- 1981** Création de l'Agence de Liaison pour le Développement d'une Économie Alternative (Aldéa)
- Création de la Délégation Interministérielle à l'Économie Sociale. Reconnaissance légale, par décret, de l'alliance des trois familles associations, coopératives et mutuelles sous le terme Économie Sociale
- 1983** Création des Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire (Cigales)
- 1984** Création d'un Secrétariat d'État à l'Économie Sociale
- 1989** Contre sommet du G7 à Paris et début de l'alter-mondialisme (diffusion plus large d'un concept et de pratiques de l'économie solidaire)
- Années 90** Apparition du terme d'Économie Solidaire
- 1991** Création du Réseau d'Économie Alternative et Solidaire (Reas) fondé par l'Aldéa et Solidarité Emploi

- 1992** Le Développement Durable est consacré par 182 États lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) à Rio de Janeiro
- 1997** Première Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité à Lima
- 2000** Création du Secrétariat d'État à l'Économie Solidaire
Création du Réseau des Territoires de l'Économie Solidaire (RTES)
- 2001** Création des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (Scic)
Premier Forum Social Mondial à Porto Alegre
- 2002** Naissance du Mouvement pour une Économie Solidaire (Mes)
Charte européenne de l'Économie Sociale
Création du Réseau Intercontinental pour l'Économie Sociale et Solidaire (Ripess)
- 2006** L'Afnor publie le premier texte de référence à l'échelon national avec les trois principes du commerce équitable
- 2007** Transformation de la Conférence Nationale de Chambres Régionales de l'Économie Sociale en Conseil National (CNCRES) qui regroupe 26 chambres nationales
- 2008** Première édition nationale du Mois de l'ESS initiée par la Cress Paca et l'Apeas
- 2009** Dans le cadre du grand emprunt 100 millions d'euros sont mobilisés pour l'ESS
Création du Labo de l'ESS et élaboration des « 50 propositions pour changer de cap »
Création de la Base de Données des Initiatives Solidaires (BDIS)
- 2010** Relance du Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire présidé par Roselyne Bachelot, Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale
- 2011** Lancement des États généraux de l'ESS en France et rédaction de plus de 400 cahiers d'espérances
Création du Ripess Europe à Barcelone
- 2012** Le Conseil supérieur de l'ESS travaille sur une proposition de loi cadre pour l'ESS

Et en Provence-Alpes-Côte d'Azur ?

- 1994** Création de la Cress Paca
- 1995** Création de l'Agence Provençale pour une Économie Alternative et Solidaire (Apeas)
- 2007** Lancement du Programme régional de développement de l'ESS (Progress)
- 2010** Plus de 14 % de l'emploi privé régional relève du secteur de l'ESS (chiffres Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire animé par la Cress Paca)
- 2011** La Base de Données des Initiatives Solidaires (BDIS) recense plus de 800 initiatives en région Paca
- Le Contrat Régional pour l'Emploi et l'Économie Responsable (CREER) inscrit l'économie sociale et solidaire comme un axe transversal dans le Schéma Régional de Développement Durable pour l'Emploi (SR2DE)
- Les états généraux rassemblent 150 acteurs et près de 1000 contributeurs « citoyens » autour de 40 cahiers d'espérances rédigés

Webographie réseaux

Réseaux ESS

- 1 **Ripess**, Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire : www.ripess.org
- 2 **Mes**, Mouvement pour une Economie Solidaire : le-mes.org
- 3 **Apeas**, Agence Provençale pour une Economie Alternative et Solidaire : www.apeas.fr
- 4 **CNCRES**, Conseil National de Chambres Régionales de l'Economie Sociale : www.cncres.org

Cress Paca, Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire : www.cresspaca.org

- 9 **Mesclun** : www.mesclun.org
 - 10 **Pecos**, Pôle d'ECOonomie Solidaire (06) : pecos06.org
- LaPlateforme** : www.laplateforme.org

Réseaux autoproduction

Pades, Programme Autoproduction et Développement Social : www.padesautoproduction.net

- 5 **Réseau des jardins Solidaires Méditerranéens** : www.reseaujsm.org
- Fab Lab** : fablab.fr

Réseaux Agriculture

Bio Provence : www.bio-provence.org

Adear, Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural : www.fadear.org

Réseau Semences Paysannes : www.semencespaysannes.org

Kokopelli : www.kokopelli.asso.fr

Collectif de défense terres fertiles : www.terres-fertiles.fr

Alliance provençale : www.allianceprovence.org

Réseaux environnement

- 7 **Réseau des ressourceries** : www.ressourcerie.fr/reseau/
- Acteur relais en Paca Recyclodrome** : recyclodrome.org
- 8 **Agence Régionale Pour l'Environnement** : **ARPE** www.arpe-paca.org
- Gesper** www.gesper.eu
- Graine Paca** www.grainepaca.org

Réseaux tourisme

Eveil Tourisme responsable et solidaire : www.eveil-tourisme-responsble.org

Prides carac'Terres : www.carac-terres.fr

Association de Tourisme Equitable et Solidaire : www.tourismesolidaire.org

Forum International Tourisme Solidaire et Développement Durable : www.tourisme-solidaire.org

Réseaux commerce équitable et solidarité internationale

- 6 **Plateforme pour le Commerce Equitable** : www.commerceequitable.org
 - 11 **Semaine de la Solidarité Internationale** : www.lasemaine.org
 - 12 **Quinzaine du commerce équitable** : www.quinzaine-commerce-equitable.fr/
- Minga** : www.minga.net
- Ritimo**, Réseau d'Information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale : www.ritimo.org
- Crid**, Centre de Recherche et d'Information pour le Développement : www.crid.asso.fr
- CFSI**, Comité Français pour la Solidarité Internationale : www.cfsi.asso.fr
- Artisans du monde** : www.artisansdumonde.org

Réseaux insertion

Urei Paca : Union Régionale des Entreprises d'Insertion www.cnei.org

Coorace Paca Corse : www.coorace.org

Fnars Paca : www.fnars.org

Chantier Ecole Paca : www.chantierecole.org

Coordination Locale des Acteurs de l'Insertion par l'Economique (06) : www.claieo6.org

2A2IE, Association des associations intermédiaires et d'insertion par l'économie : Collectif Off/In Bouge l'insertion module.la-bdis.org/structure-516.html

Réseaux de solidarité et entraide

VCM, Voisins et Citoyens en Méditerranée : www.vcm.1901.org

Comité National de Liaison des Régies de Quartier : www.cnlrq.org

Réseaux de développement local

- 20 **Unadel**, Union Nationale des Acteurs et du Développement Local : www.unadel.asso.fr
- 21 **ARDL**, Association régionale pour le Développement Local en région Paca : ardlpaca.wordpress.com

Réseaux de collectivités locales

- 16 **Territoires Durables en Provence-Alpes-Côte d'Azur** : www.territoires-durable.org
- 17 **RTES**, Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire : www.rtes.fr
- 18 **Association des Régions de France** : www.esregion.org
- 19 **Reves**, Réseau Européen des Villes et Régions de l'Economie Solidaire : www.revesnetwork.eu

Réseaux d'échanges

- 14 **Réseau repas**, Réseau d'Echanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires : www.reseautrepas.free.fr
- 15 **SELidaire** : www.selidaire.org

Réseaux d'information participatifs

Site ressource de l'ESS : www.socioeco.org

Wikipedia : fr.wikipedia.org

Réseaux culture

Ufisc, Union Fédérale des Structures d'Intervention Culturelle : www.ufisc.org

En pacca, La Gare de Coustellet : www.aveclagare.org

Fédération régionale des MJC : www.adl-mjcpaca.com

Cette liste n'est pas exhaustive, nous nous excusons par avance d'avoir omis certains réseaux...

Filmographie

Pour une consommation responsable, Apeas et Christophe Gay, 2005

Épopées solidaires – paroles croisées, La Plateforme et Accés Equilibre, 2009

BNB, Bonheur National Brut, Sandra Blondel et Pascal Hennequin, Fokus 21, 2005

Si je vous dis: ESS?, Pierre Gadrey, Marie-Christine Duchalet, Z'Images Productions, 2005

Une Cigale c'est quoi ?, Pierre Gadrey, Marie-Christine Duchalet, Z'Images Productions, 2005,

L'île aux fleurs de Jorge Furtado, 1989

L'assiette sale de Denys Piningre, 2009

La double face de la monnaie, Vincent Gaillard et Jérôme Polidor, 2006

In transition 1.0 : de la dépendance au pétrole à la résilience locale, réseau Transition Towns, 2009

Inculture(s) 1, L'éducation populaire, monsieur, ils n'en ont pas voulu, Scop le Pavé

Inculture(s) 4, Faim de pétrole ou une autre histoire de l'énergie, Scop le Pavé

Charbons ardents, Jean Michel Carré 1999

Volem rien foutre al país de Pierre Carles, Christophe Coello et Stéphane Goxe, 2007

Fralib : le pot de thé contre le pot de fer, Claude Hirsch, 2011

A voir aussi

Portraits d'acteurs dans les Bouches du Rhône réalisés avec le soutien du CG13 : www.apeas.fr/20-portraits-video-d-acteurs-d.html

Vidéos d'acteurs réalisée dans le cadre des Etats Généraux de l'ess en Paca, 2011 : www.etatsgenerauxesspaca.org

Vidéos réalisées lors de Festifric, Festival des Monnaies Complémentaires, 2012 : www.festifric.org

Bibliographie

Nous les avons cité dans le guide

- 1 Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani (dir.), *Dictionnaire de l'autre économie*, Ed. Desclée de Brouwer, 2005.
- 2 Jacqueline Lorthiois : *Économie solidaire, oui, mais pas sans alternative*, Ed La Découverte / Mouvements 2002/3
- 3 Laurent Gardin, *Les initiatives solidaires. La réciprocité face au marché et à l'Etat*, Editions Erès, 2006.
- 4 Patrick Viveret, *Reconsidérer la richesse*, Aube, 2002.
- 5 Avise / Culture et promotion, *Evaluer l'utilité sociale de son activité*, les cahiers de l'Avise, 2007.
- 6 Jean-Louis Laville, *L'Economie solidaire, une perspective internationale*, Hachettes littératures, 2007.
- 7 Patrick Viveret, « 3. Qualité démocratique et construction des désaccords », in Alain Caillé, *Quelle démocratie voulons-nous ?* La Découverte « Sur le vif », 2006 p. 32-34.
- 8 Guide pratique Ministère Education Nationale, Jeunesse, Vie associative, *Bénévolat : Valorisation comptable*, 2011.
- 9 Antoine Pillet, *Le marketing social et solidaire, Pratiques solidaires*, L'Ami, 2006.
- 10 Rob Hopkins, *Manuel de Transition, de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, éditions Silence !, 2010.
- 11 Edgard Morin, *La voie, essai, Broché*, 2011
- 12 Bernard Lietaer, *Monnaies régionales : De nouvelles voies vers une prospérité durable*, éditions Charles Leopold Meyer, 2008.

Revue

Silence, n° 373, Novembre 2009 : le consensus, source d'émancipation ?

Silence n° 398, Février 2012 : Expériences de transition

Territoires n° 511, Octobre 2010 :

Le développement local se (re)mobilise

Mais nous aurions pu citer aussi

Apeas, Guide de la consommation responsable en Paca, 2005.

Apeas, Guide de l'épargne et des finances solidaires en Paca, 2008.

Cress Paca, L'Economie Sociale et Solidaire en Paca, panorama et enjeux 2011.

CJDES, Guide du bilan sociétal associatif, novembre 2007.

Alain Lipietz, *Pour le Tiers Secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment ?* La Découverte / La Documentation Française, Paris, 2001.

Marcel Mauss, « *Essai sur le don* », Sociologie et anthropologie, Paris, PUF, 1968.

Jean-François Draperi, *Comprendre l'économie sociale, fondements et enjeux*, Dunod, 2007.

Jean Gadrey et Florence Jany-Catrice, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, La Découverte, coll. Repères, 2005.

L'autoproduction accompagnée, Edition Erès, Sociologie économique – Collection dirigée par J-L Laville.

L'économie sociale de A à Z, Alternatives Économiques, Guide pratique n° 38 bis, mars 2009.

Serge Latouche, *L'Invention de l'économie*, Albin Michel, Paris, 2005.

David Vercauteren, *Micropolitique des groupes, pour une écologie des pratiques collectives*, éditions HB, 2007.

Collectif coordonné par Thomas Coutrot, David Flacher et Dominique Méda, *Les chemins de la transition, pour en finir avec ce vieux monde*, éditions Utopia, 2011

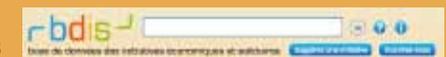
Webographie acteurs, initiatives

Nous avons parlé d'eux

- 1 BDIS : www.la-bdis.org
- 2 PROGramme Régional de développement de l'ESS : www.regionpaca.fr/economie-sociale-et-solidarite/progress-vers-une-autres-economie.html
- 3 Falabrak fabrik : falabrak.fabrik.free.fr
- 4 Mecanos du cœur : www.recit.net/?Les-mecanos-du-cœur-un-garage
- 5 Avise, Agence de Valorisation des Initiatives Socio-économiques : www.avise.org
- 6 CSESS, Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire : www.apeas.fr/IMG/pdf/Rapport_d_activite_CSESS_2011.pdf
- 7 Les Jardins de Cogne : www.reseaucogne.asso.fr
- 8 Le Labo ESS : www.lalabo-ess.org/
- 9 Regie de quartier regards : regards-arles.com/
- 10 Coopérative d'activités et d'entrepreneurs Mosaïque : www.caemosaique.fr/
- 11 Outils internet solidaire et informatique libre :
Marsnet : www.marsnet.org
Libres à vous : libresavous.org
Outils réseaux : outils-reseaux.org
- 12 Mesclun : www.mesclun.org
- 13 Proget 04, voir Innef, Institut National des Nouvelles Formes d'Emploi : www.innef.org
- 14 Union régionale des Scop : www.les-scop-paca.coop
- 15 Société Coopérative d'Interet Collectif : www.scic.coop
- 16 Epice : epice.org/
- 17 Dispositif régional d'Accompagnement : www.cresspaca.org/services-appui-DRA.html
- 18 La nef, coopérative de finances solidaires : www.lanef.com
- 19 La foncière Terre de liens : www.terredeliens.org
- 20 Cigales : www.apeas.fr/L-antenne-regionale-des-Cigales.html
- 21 Esia : www.esia.org
- 22 Scop d'Education populaire le Pavé : www.scoplepave.org
- 23 Le Laboratoire décroïsonné : www.apeas.fr/Le-Laboratoire-decroisonne-Quelles.html
- 24 Pour de nouveaux indicateurs de richesse en pays de la Loire : www.boiteaoutils-richessespd.fr
- 25 Festi'fric : festifric.org
- 26 Sol : sol-reseau.org

Cette liste n'est pas exhaustive, nous nous excusons par avance d'avoir omis certains acteurs...

Retrouvez les initiatives solidaires en région Paca et pas que, sur la Base de Données des Initiatives Solidaires (BDIS)



La BDIS, c'est un annuaire

En accès libre sur internet, la BDIS est une base de données associée à un puissant moteur de recherche qui permet en un clic d'effectuer des recherches précises à l'aide d'une carte pour des recherches multiples : une crèche parentale près de chez moi, les fournisseurs de produits éthiques en région, des financeurs solidaires pour mon projet...

La BDIS c'est aussi un espace d'échange de pratiques et de partenariat...

Avec le projet de réseau social en toile de fond, en passant par un forum des coopérations entre acteurs, les développements possibles sont nombreux pour favoriser les synergies entre initiatives... Alors inscrivez vous !!!

www.la-bdis.org

Comment nous avons rédigé le guide

Le réseau des Piles en Paca est un espace d'échange, de mutualisation et de réflexion qui vise au renforcement des compétences et des connaissances de ses membres. Son objectif est de contribuer à la visibilité, l'émergence et la structuration des initiatives inscrites dans une démarche d'économie solidaire, dans une dynamique d'animation territoriale.

Nos différences et complémentarités constituent notre force et nous saisissons toutes les opportunités de travail collectif afin de nous enrichir mutuellement de nos expériences et regards.

→ Un co-financement qui nous a permis de mener une action ambitieuse

2011 marque un tournant dans la vie du réseau. Après avoir défini ensemble notre cœur de métier commun ; après avoir partagé et co-élaboré des outils de sensibilisation, d'animation et d'accompagnement qui sont maintenant ceux du réseau ; après avoir construit une culture et une identité commune forte, les Piles en région ont choisi de se lancer dans cette aventure de capitalisation et de diffusion de leurs savoirs et savoirs faire.

Un co-financement du Feder et du Conseil Régional nous a permis de réaliser ensemble ce guide. Nous souhaitons qu'il puisse être un outil utile aux chargés de missions de collectivités, aux accompagnateurs, aux élus ou aux porteurs d'initiatives, tout en ayant été pour nous un support d'échanges et de renforcement de la dynamique de réseau.

→ Une méthode de travail qui allie participation, professionnalisme et convivialité

Le parti pris dans la rédaction a été de partir de nos pratiques, de la manière dont nous expliquons et illustrons avec nos mots des notions qui nous semblent centrales : utilité sociale, participation, ancrage au territoire, coopération...

Nous avons choisi de mixer des textes, des apports théoriques et méthodologiques, des portraits d'acteurs en région, en essayant d'apporter une diversité et une représentativité de l'ensemble des territoires et thématiques.

De la trame du guide aux illustrations, des textes aux encarts, tout dans le présent guide a été support de discussion et a été adopté au consensus. Nous sortons renforcés de cette aventure ponctuée de rencontres chez chacun des Piles en région, dont un séminaire de deux jours, de documents échangés

sur notre espace de travail internet partagé et notre liste de discussion, mais aussi de bons repas, de soirées conviviales, des quatre accords Toltèques, et bien sûr, de sérendipité..

→ Un renforcement de la dynamique de réseau Piles - Apeas

La rédaction du guide a été l'occasion d'apporter un regard croisé, de confronter des points de vue et renforcer une vision commune, tant de la part des animateurs de Piles que des salariés et administrateurs de l'Apeas qui se sont investis dans ce travail. Le réseau des Piles et l'Apeas c'est aussi une grande richesse humaine, des personnes dynamiques, motivées, qui cherchent à replacer leurs actions dans une perspective politique au sens premier du terme, c'est à dire citoyenne.

Merci à toutes et à tous pour votre investissement dans ce projet et votre participation active et constructive. Merci également à tous les acteurs, réseaux, structures, collectivités (...) cités dans ce guide qui nous ont permis d'illustrer et de rendre dynamique cette approche de l'économie solidaire en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Edition du centre
ressource de l'Apeas

Dépôt légal mars 2012

ISBN n° : 2-9524428-4-3

EAN n° : 9782952442848

Directeur de publication : Bruno Lasnier

Coordinatrice du projet : Amanda Morbelli

Co-rédacteurs : Réseau des Piles

Piles du 04 : Sandra Bernardini,
Catherine Berthonneche, Tristan Klein

Piles du 06 : Christophe Giroguy, Hayet Rabhi

Piles de Marseille (13) : Jeanne Kenedi

Piles de la Dracenie (83) : Agnès Schilling,
Aurélien Vanlerberghe

Conseiller-e-s de la rédaction :

Toute l'équipe Apeas

© Photos : (CC) BY-NC-SA 2.0 - Fokus 21,
Vincent Lucas, Libre à Vous,
Apeas, réseau des Piles

Graphisme et mise en page : Mia Vilar

Impression : Caractère imprimeur



Agence Provençale pour
une Economie Alternative et Solidaire
28 boulevard National
13001 Marseille
04 91 99 02 40
www.apeas.fr



Ce guide est en licence Creative Commons BY-NC-SA : Cette licence permet aux utilisateurs de copier, remixer, et adapter notre œuvre à des fins non commerciales tant que l'on nous crédite en citant notre nom et que les nouvelles œuvres sont diffusées selon des conditions identiques.

